BULLETIN INTERNATIONAL

Partenariat Quelles pédagogies?



Partenaires autrement

sommaire

femmes &hommes 5eglise

Dossier	
Le partenariat	3
La place des femmes dans les Eglises	5
La décennie œcuménique des Eglises solidaires des femmes : Jacqueline Dom	3
Des institutions au service du partenariat	
Partenariat et démocratie	1
Actualités	
Premier synode européen des femmes	6
Le partenariat hommes et femmes en Eglise	9
Vie de l'association	
Eucharistie du genre humain et exclusion des femmes 3° Elisabeth Dufourcq	1
Invitation au colloque	3
Avez-vous lu ?	
Femmes, si vous saviez de B. Majnoni d'Intignano	4
Mulier papa.	
Le scandale d'un pape femme d'Elisabeth Gössmann 39 Anne Jensen	9

Comité de rédaction

Monique Chomel, Alice Gombault, Serge Lafitte, Albéric de Palmaert, Donna Singles, Claire Suchel

Partenariat Quelles pédagogies ?

Le partenariat entre femmes et hommes est une idée maîtresse de FHE. Néanmoins, pour que la relation de partenaire ne reste pas une belle utopie, il ne suffit pas d'en montrer l'urgence ou de la légitimer, il faut aussi s'en donner les moyens, y compris les moyens institutionnels. La bonne volonté ne suffit pas. Ce dossier n'a donc pas comme but premier de répondre à la question : "Pourquoi le partenariat ?", mais à la question : "Le partenariat, comment ?" Quelles pédagogies mettre en œuvre pour développer ce type de relation ?

Les moyens présentés ici sont préconisés ou expérimentés dans des champs divers, en Eglise et dans la société, partout où il s'agit de corriger des situations d'inégalité. Ils concernent le partenariat entre hommes et femmes, mais aussi entre adultes et enfants et entre toutes personnes voulant sortir des rapports de domination. C'est pourquoi on y retrouve un même esprit. On sera sensible à la constellation de termes qui apparaissent dans les différents articles : citoyenneté, démocratie, parité, prise de parole, débat... qui enrichissent et précisent ce qu'est le partenariat. On s'aperçoit aussi qu'il n'y a pas de "petits" moyens. C'est aussi l'attention au détail des procédures mises en place qui rend le partenariat possible.

La vie de l'association est particulièrement occupée et préoccupée par la préparation du colloque des 7 et 8 mars 1997 à Lyon. La joie d'une invitation à un colloque de qualité (Cf. la lettre du Centre Femmes et Christianisme p.33 et le programme complet ci-joint) coexiste avec le souci financier de le mener à bien (Cf. l'éditorial des présidents p.2).

Quand ce numéro 68 paraîtra, la Rencontre Nationale de l'association française aura eu lieu les 30 novembre et 1er décembre 1996 sur le thème du colloque "Les nouvelles alliances". C'est un temps fort pour dynamiser le groupe.

Alice Gombault

FEMMES ET HOMMES EN EGLISE Nº 68

11

Pour exister sur la place publique

Nos sociétés entrent massivement dans l'univers de la communication. Pour exister, pour livrer un message que qu'on croit bon pour tous, il devient impératif de se faire entendre et de parler de soi sur la place publique.

Malgré l'audience de ses réflexions dans les milieux intellectuels et malgré ses liens internationaux, notre association reste à distance des milieux militants. Son message original sur le partenariat femmes/hommes peine à diffuser dans une société où il ne semble y avoir d'autre terme d'alternative qu'une vision fusionnelle masquant des rapports de force ou, à l'opposé, des rapports de force déclarés entraînant une volonté mutuelle de subordination voire d'exclusion.

Il devient donc nécessaire que "FEMMES & HOMMES EN EGLISE" sorte de la confidentialité et se rende visible et audible sur la place publique.

Cela est entrepris depuis deux ans. D'abord par la publication de quatre documents de portée générale. Ensuite nous avons tenté, et réussi, le coup de la participation au forum des ONG qui a accompagné la rencontre de l'ONU à Pékin sur les femmes.

Nous voulons garder le rythme en organisant les 7 et 8 mars 1997 avec la faculté de théologie de Lyon et le Centre "FEMMES ET CHRISTIANISME" que nous animons conjointement avec elle, un colloque public dont le thème est :

AU TOURNANT DE L'HISTOIRE, CHRETIENNES & CHRETIENS VIVENT DE NOUVELLES ALLIANCES

Sa réussite est un pari, d'abord financier. L'association a un tout petit budget. La participation à Pékin a été assurée entièrement hors budget grâce à des subventions publiques et des dons privés.

Le colloque de Lyon représente pour nous un engagement de 50 000 F qu'il nous faut trouver. Vu son titre, il a peu de chance de bénéficier de subventions publiques, bien que nous demeurions en recherche.

Nous devons donc faire appel à nos amis. Nous demandons à ceux qui nous lisent et apprécient notre message un soutien exceptionnel, venant soit d'eux-mêmes, soit de personnes, d'organismes ou de collectivités auxquels ils auraient accès.

Nous avons pleine confiance que vous nous permettrez d'être de cette manière présents dans la société de communication et d'y proposer l'alternative féconde du partenariat hommes/femmes.

Les présidents

Le partenariat

Le travail du groupe Femmes & Hommes en Eglise d'Evreux vaut la peine d'être plus largement connu, débattu et enrichi, comme le demandent ses auteurs.

Texte d'accompagnement de la synthèse du travail sur le partenariat

Dans la ligne de l'orientation suivante, votée par l'assemblée synodale : "Dans tous les lieux et niveaux où se décide et s'anime la vie ecclésiale, sera réalisée, officialisée et garantie la co-responsabilité effective entre les hommes et femmes, prêtres et laïcs, particulièrement par une répartition plus équilibrée des responsabilités, charges et pouvoirs" le groupe Femmes et Hommes en Eglise d'Evreux vous propose le fruit de son travail.

Pendant un an, ce groupe, conformément à son engagement, a réuni certains de ses membres et des personnes intéressées par une réflexion sur ce sujet. Ils ont partagé leurs expériences de partenariat tant au niveau de leurs divers engagements en Eglise que de leurs engagements associatifs.

Ce groupe s'était donné deux objectifs. Le premier objectif était de rédiger un document à la portée de tous donnant des repères et exprimant les conditions à remplir pour que le partenariat existe. Le deuxième objectif était de proposer à tout groupe qui le souhaiterait de faire une démarche de ce type ou de mener une réflexion sur ces questions en lien avec des membres du groupe Femmes et Hommes en Eglise d'Evreux.

Le groupe Femmes et Hommes en Eglise d'Evreux considère ce texte comme un support à la réflexion et non comme un modèle rigide. Il invite ceux et celles qui voudraient travailler sur le partenariat à le contacter pour créer un groupe de réflexion et de partage sur ce thème.

Pour tout renseignement complémentaire, prenez contact avec :

Elisabeth Janvier secrétaire du groupe Tél.: 02 32.45.20.01

Le Partenariat

· naît d'un projet.

Il suppose, chez les personnes engagées dans ce projet, qu'elles soient d'accord, à la fois sur la visée et sur des objectifs communs précis.

· repose sur un contrat,

au minimum sur un modèle de type contractuel. Une fois le contrat négocié, les partenaires fixent des objectifs précis et atteignables, se mettent d'accord sur la part à apporter par chacun/e, s'entendent sur les règles du jeu. Toute cela sur la base d'un temps défini.

· se fonde sur la différence.

Il engage des acteurs différents, ayant des relations historiquement dissymétriques que déterminent le sexe, la race, l'âge, la situation sociale..., ou tout simplement un groupe de personnes, de peuples.

· s'inscrit dans le temps.

Un temps déterminé, renouvelable au besoin ; un temps donné, dans les deux sens de ce mot : le temps accordé aux partenaires et celui qu'ils consentent à donner. Cela entraîne que soient fixées des échéances pour une gestion étape par étape et donc que l'on fasse régulièrement le point.

· engage des intérêts.

Sur la base d'un engagement volontaire, il s'agit de participer, d'élaborer le projet commun, de fédérer les intérêts de chacun/e de telle sorte qu'ils deviennent les intérêts communs.

· comprend l'idée de rôle.

Il importe de définir clairement le rôle de chacun/e (y compris la dimension de pouvoir de ce rôle). Une fois que les statuts et les rôles sont bien précisés, on peut se dire la part que chacun/e peut ou doit donner et répartir les tâches.

• ne peut faire l'économie de l'évaluation.

Faire le point et évaluer régulièrement constitue à la fois un moyen et une action de partenariat avec un tiers ou un garant externe, éventuellement. C'est un temps de vérification du projet, une étape pour juger les progrès réalisés.

• s'enracine dans une attitude spirituelle (ou la développe).

Fondé sur le respect du partenaire et de sa différence, il renonce au pouvoir de domination tout en favorisant une confrontation nécessaire. Il suscite un engagement volontaire, même à parts inégales ; il devient un lieu où il soit possible de débattre et de négocier, d'informer et de communiquer, un lieu où chacun/e a la parole, dans une attitude d'adhésion mutuelle.

Femmes et Hommes en Eglise Evreux

La place des femmes dans les Eglises

Tel était le titre du débat auquel Jean-Pierre Leconte a participé lors du dernier Forum des Communautés Chrétiennes au Parc floral de Paris, les 23-24 septembre 1995. Sa proposition de débat et les repères qu'il donne constituent une pédagogie du partenariat.

e parle de mon Eglise. Je parle de mon point de vue, un homme de cette Eglise, membre de son clergé.

Trois points:

- un mot sur ma façon de recevoir la question : la place des femmes dans les Eglises
- un spot publicitaire... pour poser les conditions d'un débat
- une proposition de débat

1. Je note que la formulation de cette question peut présenter un piège, dans la mesure où elle est davantage posée par les hommes eux-mêmes que par les femmes et que, si on accepte cette formulation, cela amène à se positionner par rapport aux hommes, selon leurs intérêts d'hommes. Les femmes me paraissent parler de façon plus dynamique de vie, de relation, de responsabilité.

Je ressens la formulation de la question comme une sorte d'obligation faite aux femmes de se situer par rapport aux hommes sans qu'il soit clairement dit que les hommes auraient eux aussi à se poser la question de leur place par rapport aux femmes. Ou, si vous préférez, comme si la question centrale n'était pas le présent et l'avenir de la relation entre les femmes et les hommes.

Ou on suppose la question réglée d'avance : les hommes n'ont pas à se poser la question de leur place ; en ce cas l'opération consiste au mieux à faire un peu de place, ou une plus égale, ou une place plus juste aux femmes. Au pire les hommes, une fois de plus, auraient d'avance assigné une place aux femmes et le travail des hommes d'Eglise consisterait à veiller à ce que les femmes n'occupent pas la place que les hommes se réservent depuis de nombreux siècles. Dans un cas, comme dans l'autre, on ne met pas en cause les changements intervenus dans les pratiques, dans les consciences, dans l'image que se font les hommes et les femmes des transformations de leurs relations et qui, à mon avis, pose bien plus qu'une question de place des uns et des autres, mais d'identités en relation ou pour parler plus savant en interaction. Bref, si on tient au mot de place, j'aimerais mieux qu'on s'interroge mutuellement sur la place de tout être humain dans l'agir des Eglises au sein de la société

2. D'où mon spot publicitaire. Il est pour ce livre qui constitue un véritable événement au Canada, qui n'en est pas à sa première expérience de débat. Cette expérience vécue au Canada est d'accès facile depuis la parution, en l'année 1995. de Voix de femmes, voies de passage, publié aux Editions paulines. Le livre est l'œuvre de quatre femmes qui assument ensemble tout le livre : par ordre alphabétique. Lise Baroni. Yvonne Bergeron. Pierrette Daviau et Micheline Lagüe, Il est le fruit d'une enquête de trois ans auprès de femmes en responsabilité dans 26 diocèses du Canada (plus largement donc qu'au Ouébec). C'est le livre à lire!

le me contente ici de souscrire à des conditions que la publication de ce livre éclaire:

le débat entre les personnes ne peut pas faire l'économie d'une enquête avec les personnes les premières intéressées à ce débat. L'enquête ne trichera pas avec la complexité des réalités. v compris sur les questions qui paraissent devoir, a priori, opposer les pour et les contre :

le débat se mesure et s'éprouve à la publication de ses résultats :

le débat, même s'il est interne et s'opère dans des conditions de discrétion quant aux résultats, sera crédible si c'est un débat connu du public : un débat "sur la place" comme diraient les canadiennes.

3. Je fais une proposition de débat. Elle pourrait être entendue et reprise au niveau national, mais est-ce le niveau le plus approprié par les temps qui courent... on peut en douter! Peut-être seraitelle plus réalisable à un niveau diocésain.

Pendant six jours (selon le rythme qui sera le plus approprié aux volontaires) un groupe de vingt à trente personnes - autant de femmes que d'hommes - se donne pour objectif de tout mettre à plat. sans omettre aucun point de litige ou de contentieux. Chacune, chacun des participants, met à l'ordre du jour ce qu'elle/il désire communiquer aux autres. Quatre étapes :

Dans ce premier temps, aucune discussion. Tout peut être dit. Rien ne doit transpirer à l'extérieur de ce qui est dit là. Une fois le tour de table réalisé, décision de l'ordre du jour des sujets de discussion (s'entendre au préalable sur la règle du jeu pour aborder le plus grand nombre de sujets de discussion sans vouloir tous les aborder).

Seconde étape : pendant trois jours. discussion avec une seule règle du ieu pour les échanges : nul/nulle ne doit porter un jugement de valeur sur ce que dit un/e autre. On veillera en outre à l'égalité du temps de parole entre femmes et hommes

Troisième étape : le cinquième jour, pendant une demi-journée, débat sur deux points : évaluation des acquis personnels, décision sur l'éventuelle publication de ce qu'a produit ce débat (étant entendu que le scénario de non-publication sera également présenté par les animateurs).

Quatrième étape : restent trois demijournées pour une production (interne ou externe, selon les décisions du 5e jour au matin) et une évaluation collective du débat.

Un binôme animateur, une femme, un homme, qui ne peuvent intervenir que sur l'application des règles du jeu et le plan de travail du groupe, garantit la conduite de ce débat. -

Quelques repères

Le respect concret de la dignité de chaque femme, par et dans le langage : la "bonne femme" ou la "bonne sœur" à proscrire !

La vérité des sentiments : appeler chaque sentiment à l'égard d'une femme par son nom.

Le fait de manifester publiquement le plaisir d'être avec des femmes.

La chasse aux pratiques de subordination et de domaines réservés : l'égalité dans l'exercice des responsabilités.

La volonté de mettre en place des structures et des modes de fonctionnement à parité : faire la chasse aux femmes alibi!

La recherche de modèles de relations collectives femmes et hommes qui combinent et articulent des relations entre femmes, entre hommes et relations mixtes (le partenariat étant l'une de ces formes mixtes, mais pas la seule). Si on pouvait ne pas être doctrinaires en un tel domaine!

L'évaluation des relations de mutualité : nommer et mesurer (mutuellement !) les effets de transformation de ces relations sur chaque personne.

Etant donnée la complexité (historique, géographique, sociale...) des relations hommes-femmes, l'élaboration de moyens d'analyse les plus compréhensifs possibles : le féminisme radical est inséparable des autres formes de féminisme, si difficile qu'il soit de gérer les effets polémiques de cette coexistence!

La promotion d'actions de recherche mutuelle femmes et hommes dans les Eglises : cf. supra ma proposition au Forum des communautés.

L'enjeu (pourquoi ne pas l'annoncer et l'afficher publiquement ?) de tous ces challenges : consentir enfin, pour et dans l'Eglise à se laisser s'humaniser avec la visée d'aboutir à terme à l'abolition de toute forme de discrimination.

Jean-Pierre Leconte

Décennie œcuménique des Eglises solidaires des femmes

Une pédagogie originale est mise en place par le Conseil Œcuménique des Eglises (COE) : une équipe mixte (hommes, femmes) et œcuménique rend visite aux Eglises de France. Une de ces visiteuses, Jacqueline Dom, fait un compte-rendu de ce processus.

u 8 au 17 octobre 1996, une équipe œcuménique a rendu visite aux quatre Eglises de la Fédération Protestante de France. membres du conseil œcuménique des Eglises. Cette équipe était composée de Marilia Schüller, théologienne du Brésil travaillant au COE, Jaap van Slageren, pasteur hollandais, Andrew Stallybrass, anglo-suisse, laïc engagé dans l'Eglise protestante de Genève et Jacqueline Dom, travaillant à la Fédération Protestante de France. Ces quatre personnes venaient, telles des "lettres vivantes" constater sur le terrain comment l'initiative du Conseil œcuménique des Eglises, de faire des années 1988 à 1998 une décennie des Eglises solidaires des femmes, avait été suivie.

Il faut préciser que dans l'histoire du Conseil œcuménique (qui fêtera ses 50 ans en 1998), c'est la première fois que sur un sujet donné "la participation des femmes à la vie de l'Eglise", le Comité central décide de visiter systématiquement toutes ses Eglises membres et c'est déjà près de 320 Eglises et 500 groupes de femmes à travers le monde entier qui ont reçu une telle visite.

Cette idée de décréter une décennie des Eglises solidaires des femmes en 1988, qui devait sur dix ans voir où en était la situation de la femme dans l'Eglise, travailler à développer la formation théologique des femmes et leur pleine participation aux diverses instances de décision des Eglises, s'est révélée un peu partout être plutôt "une décennie des femmes solidaires des femmes" qu'une décennie des Eglises solidaires des femmes. La France est un des pays où cette initiative n'a pas vraiment été prise en compte.

Les membres de l'équipe œcuménique ont donc eu l'occasion de faire le point avec les directions d'Eglises et ont pu constater que si les jeunes filles sont de plus en plus nombreuses dans les facultés de théologie, si les Eglises admettent de plus en plus de femmes pasteurs, il y a encore beaucoup de travail à faire pour que les Conseils d'Eglises acceptent de mieux partager le pouvoir décisionnel de la vie de l'Eglise et comprennent qu'ils auraient tout à gagner que de dialoguer

davantage avec les femmes, pasteurs et laïques, qui sont très engagées dans la vie des paroisses. Les questions des violences faites aux femmes, du racisme et de l'injustice économique qui touche particulièrement les femmes ont également été abordées.

Par ailleurs, l'équipe a eu de nombreux contacts avec des groupes de femmes protestants ou œcuméniques, proches ou en marge des Eglises: le Forum œcuménique des femmes chrétiennes d'Europe à Paris et à Strasbourg, le Groupe Orsay, les Femmes protestantes du Pays de Montbéliard, le groupe Femmes de la Cimade à Paris, le Club-Femmes de la Cimade à Montbéliard etc. Ces groupes, depuis longtemps travaillent soit sur le plan biblique et théologique par une nou-

velle lecture de la bible, soit sur le plan de la solidarité avec les femmes d'autres cultures et poursuivent des initiatives, parfois peu connues des Eglises.

L'équipe œcuménique remettra un rapport au Secrétaire général du COE, Konrad Raiser, afin que ce dernier, analyse faite de tous ces comptes-rendus, puisse, avec le Comité central, faire le point sur la place des femmes dans la vie de l'Eglise. En conclusion, l'équipe estime qu'il en va de la survie des Eglises que d'intégrer plus largement les femmes dans les instances décisionnelles afin d'arriver à vivre une Eglise où femmes et hommes soient réellement partenaires.

> **Jacqueline Dom** Paris, le 22 octobre 1996

Ce dessin a illustré le 22 septembre 1996 à Paris, la démarche de vigilance de chrétiennes et de chrétiens vis-à-vis de la visite du pape à Reims.



Le partenariat hommes et femmes en Eglise

Du symposium de Québec, Claude Bernard (Cf. compte-rendu dans la rubrique "Actualités") a recueilli d'intéressantes définitions du partenariat ainsi que des raisons d'agir et des pistes d'avenir qui sont autant d'apports à une pédagogie du partenariat.

Définitions du partenariat

Trois intervenants, entre autres, ont tenté de cerner la notion de "partenariat".

Pour le P. Hervé LEGRAND : (Définition opératoire)

Le partenariat -dans le jeu ou les affaires ou l'existence- est d'abord une solidarité dans l'action, où chacun aiuste son rôle et son agir au bénéfice de l'autre. autant dire de lui-même, puisque les résultats de l'action, pertes et profits, seront communs. Le partenariat n'exige pas l'égalité des partenaires quant à leurs moyens (les dotations originelles que chacun apporte dans l'affaire peuvent différer), ou quant à leurs performances ou à leur statut, mais exige souplesse dans les répartitions des rôles : chacun pouvant engager l'autre, et s'engageant avec lui dans une solidarité positive inconditionnelle, au moins en ce qui concerne l'objet du partenariat, sinon on est en présence de subordonnés ou d'employés.

Pour Micheline LAGüE:

Si l'on prend comme point de départ que femmes et hommes sont faits partenaires en humanité, le partenariat est l'association naturelle et essentielle pour l'existence d'une humanité duelle où le vivre-ensemble hommes-femmes donne lieu à des relations de réciprocité exprimant la richesse de leur différence, richesse fondée sur la dignité humaine et l'équivalence des sexes.

Le partenariat est donc par définition une réalité dynamique qui appelle constamment à faire advenir l'égalité paritaire dans la concrétude des faits. Qu'il soit alors saisi comme un défi à relever et une voie à inventer, faut-il s'en étonner? N'est-il pas depuis le début du monde donné comme une tâche à accomplir, comme une marche aventureuse, créatrice d'une civilisation de l'amour qui ne se paie pas de mot?

Pour Gilles ROUTHIER: (Définition descriptive)

Le partenariat décrit un droit, i.e. un mode typique de relations entre les personnes, une forme spécifique d'échanges entre des individus et des collectivités. De manière négative, il s'oppose au fait d'être rival, adversaire ou compétiteur. Positivement on peut dire que le partenariat associe des personnes, des organisations ou des entreprises, en vue d'une action menée en commun.

A partir des observations faites des différents partenariats que l'on retrouve actuellement dans la société, celui-ci suppose d'abord la pluralité des acteurs, des acteurs reconnus comme sujets et à qui on attribue un véritable statut. Le partenariat nous éloigne donc de toute conception monocratique de la société car il ne peut être conçu si l'on postule l'autonomie absolue ou la complète indépendance de l'un ou l'autre des acteurs.

Le lien social issu du partenariat implique également la différenciation des partenaires. N'entrent en partenariat que deux entités définies et distinguées. Le partenariat ne tolère pas la fusion des partenaires ou les identités confuses.

A l'observation, on peut aussi noter qu'il implique souvent, même s'il ne l'engage pas nécessairement, diverses formes de complémentarités, complémentarités toujours réciproques entre les partenaires. Toutefois, dans le cas qui nous occupe, le recours à la complémentarité présente des risques évidents car la tentation est grande de la réduire à une complémentarité que l'on pourrait déduire d'un être féminin ou masculin. De plus, le recours à la complémentarité a été, la plupart du temps, un moyen subtil pour justifier le non-accès d'un partenaire à des fonctions et maintenir en état un système inégalitaire.

Le partenariat présente souvent une certaine asymétrie entre les partenaires. Les rôles et les fonctions peuvent différer, les contributions ne sont pas non plus équivalentes. Cependant, la notion d'asymétrie rend davantage compte de cette différence entre les partenaires que celle d'inégalité qui renvoie spontanément à des rapports entre inférieurs et supérieurs ou encore tend à hiérarchiser entre eux les partenaires. L'asymétrie permet davantage de penser la différence dans l'égalité.

Enfin, le partenariat se caractérise par l'interdépendance des partenaires. Il ne peut pas s'imaginer dans un régime d'absolue souveraineté de l'un ou l'autre des partenaires. Si l'un ou l'autre des partenaires peut arriver à se passer del'autre, le partenariat vole en éclats. L'interdépendance est une condition nécessaire au partenariat.

Des cris, des convictions, des questions, des pistes d'avenir

L'urgence et la nécessité d'évoluer ont été largement exprimées dans les ateliers et par différents intervenants. Cela s'est traduit sous forme de convictions ou de questions posées

1) Nécessité d'agir:

"Le débat général est théorique et répétitif. Nos avancées depuis dix ans ne sont pas exprimées. On voudrait nommer, dire, réfléchir à ce que l'on peut bâtir aujourd'hui."

2) Liberté du chrétien et risques à prendre

- "Est-ce possible de retrouver le climat de liberté comme au Concile pour être au service du Christ ?"
- "Tout est relatif dans l'Eglise. Mais est-ce que l'Eglise du Québec veut et peut changer?"
- "Jusqu'où nos évêques sont-ils prêts à risquer ? Jusqu'où nous, chrétiens et chrétiennes, sommes-nous prêts à risquer ?"
- "Convenir de continuer de parler du partenariat, sans censure, parce qu'il faut aboutir à des changements: c'est une question de vie."

3) Nouvelle manière de lire l'Ecriture... et les textes du Magistère.

- "Qu'est-ce qui est valeur permanente dans la Bible et même dans ce qui apparaît culturellement dépassé ?"
- "Comment les textes peuvent-ils être considérés comme normatifs alors qu'ils n'ont pas été élaborés ni acceptés par la moitié de l'humanité?"

4) Exigences de l'inculturation

- "Faut-il attendre une inculturation à la grandeur du monde pour que, dans une Eglise donnée, on puisse accéder à un partenariat complet ?"
- "Comment concilier nos aspirations à un véritable partenariat avec les aspirations de l'Eglise universelle?"

5) Mission essentielle de l'Eglise

- "Si l'Eglise est partenaire de vie, pourquoi ne serait-elle pas instigatrice de l'avancée du partenariat Hommes/Femmes dans la culture ?"
- "A la suite de Jésus libre et libérateur, comment inventer aujourd'hui une façon de faire Eglise qui dénouerait l'impasse de l'inégalité des femmes ?"
- "Que des gestes officiels de poids soient posés pour des expériences concrètes actuelles de partenariat!"
- "Devant l'impasse culturelle des inégalités, l'Eglise a le devoir de dépasser cette impasse en se référant constamment au Christ ressuscité présent aujourd'hui."
- "La question d'égalité est interpellante. L'Eglise doit prendre les devants. L'Eglise ne peut être à la remorque du monde pour être fidèle au Christ ressuscité."
 - "On n'est pas égal à moitié! On l'est en entier ou pas"

- "Se convertir aux changements qu'appelle le partenariat pour réaliser la mission à laquelle nous invite l'Esprit du Christ ressuscité dans les situations concrètes de notre monde.

6) Structures

- "Quelles sont les limites et les possibilités du développement du partenariat dans une Eglise hiérarchique ?"

- "Donner à nos communautés un visage qui manifeste le partenariat. Partenariat réel dans la vie, l'action et la direction des communautés, incluant équilibre de participation hommes/femmes."

- "Nouvelles figures institutionnelles : service diocésain de pastorale, synodes, conseils, équipes pastorales..."

- "Le pouvoir vient avec la responsabilité de la mission. Jésus donne du pouvoir, il ne l'accapare pas"

7) Nouveaux ministères

- "Est-ce que les nouveaux ministères (ministeria quaedam) ne seraient pas des lieux à privilégier comme porte d'entrée pour l'exercice du partenariat Hommes/Femmes et de la coresponsabilité dans une Ealise communion?"

- "Au nom des valeurs de justice et du respect de la mémoire de Jésus, poursuivre

l'étude de la question de l'accession des femmes aux ministères ordonnés."

8) Justice pour toutes

- "Comment l'Institution peut-elle tenir un discours de justice au plan social, tout en ignorant l'injustice vis-à-vis des femmes en Eglise ?"

9) Unité

- "L'Institution parle trop du fait que les diversités théologiques nuiraient à l'unité, comme si cette unité était déjà réalisée. L'unité est A FAIRE dans la diversité.

10) Impasses

- "Attendre l'unanimité avant d'agir serait une impasse. Cela peut servir d'alibi pour éviter de poser des gestes véritables."

11) Résistances

- "Dans les communautés locales, travailler directement sur les résistances au partenariat, au plan des relations personnelles. Oser nommer ouvertement ces résistances."
- "Identifier collectivement les niveaux de résistance pour transformer au quotidien nos rapports femmes/hommes dans nos engagements ecclésiaux."

12) Alliances

- "Consolider et créer des alliances. Oser donner des places aux femmes."

- "Donner de vraies responsabilités aux femmes, avec les moyens d'agir, en s'inspirant de pratiques d'Eglises en marche à tous les niveaux... et créer des réseaux de solidarités."

Des institutions au service du partenariat

Pour changer les relations et développer le partenariat, il convient de se donner des institutions appropriées. C'est ce à quoi s'efforce Roland Janvier dans l'établissement dont il est responsable. Il en donne ici quelques exemples.

'exerce, depuis plus de huit ans, la fonction de directeur dans une maison d'enfants à caractère social1. Il s'agit à la fois d'un travail de responsabilité (gestion du personnel. gestion administrative et financière) et d'un travail de recherche pédagogique (élaboration, évaluation et adaptation du projet institutionnel, projet éducatif global et projets individuels). Cela m'intéresse de jeter un regard sur ce que nous (le travail en établissement est d'abord un travail d'équipe) essayons de réaliser avec ceux que nous appelons les usagers de l'établissement : Quelles relations tentons nous d'instituer avec les personnes, enfants² ou familles, en difficultés auprès desquelles nous intervenons?

Notre projet repose sur une notion fondamentale pour nous (et d'après moi pour l'avenir de l'action sociale) qui est le droit des usagers. Ce droit³ se fonde sur la notion même de citovenneté. C'est-à-dire sur le fait que nous vivons dans un Etat de droit qui confère à chaque membre de la société des droits et des devoirs, que ceuxci ne peuvent être soumis à aucun arbitraire et que chacun a la possibilité d'exercer des recours pour voir préserver les atteintes éventuelles à ses droits et libertés fondamentales. Citovens européens, c'est au niveau supranational que nos droits sont maintenant définis et garantis⁴. Pour moi. poser comme préalable à toute action éducative le principe de citovenneté, c'est déjà un peu parler de partenariat. Au moins de ses prémices : poser les enfants et les parents comme partenaires c'est mettre en avant le principe d'égalité⁵.

Le projet de la maison d'enfants n'est

Les maisons d'enfants à caractère social accueillent des enfants, momentanément privés de soutien familial, confiés soit par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (que nous appelions auparavant la « DDASS ») ou par les juges des enfants.

^{2.} Je désigne ici par le terme générique d'enfants le public que nous accueillons : 60 garçons et filles de 7 à 21 ans qui ne présentent aucun handicap à part celui d'être nés dans une famille en grande difficulté (ce qui génère chez certains des troubles du caractère et du comportement relativement importants)

Le droit des usagers est défini de manière un peu diffuse dans une profusion de textes marqués par les diverses sensibilités des époques qu'a traversé l'action sociale depuis la fin de la guerre.

Cf. La Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'homme et des Libertés Individuelles.
 Selon l'idée que l'égalité entre tous les hommes n'est pas donnée au départ et que l'organisation de la société doit chercher à réduire, à compenser les inégalités naturelles.

pas négocié avec les enfants et les familles, tout comme les uns et les autres ne choisissent pas, la plupart du temps. de se trouver séparés, placés, stigmatisés par une prise en charge lourde et douloureuse. Le projet, comme le placement, s'impose donc. Cependant. comme principe de rendre à chacun sa dignité, sa responsabilité, le projet que nous mettons en oeuvre trouve la plupart du temps un écho fort favorable chez nos

interlocuteurs. Lors des visites d'admission nous insistons sur le statut de l'enfant, toujours soumis à l'autorité parentale, sur le fait que les parents restent seuls habilités à prendre les décisions concernant

leur enfant, que rien de ce qui va se passer dans l'établissement ne peut leur être caché, etc...

Ce que le lecteur peut prendre pour des évidences n'est pas si simple, ni à mettre en place pour nous, ni à comprendre pour les familles. En effet, ces familles sont très marquées par des expériences répétitives d'échec et d'exclusion : l'école n'a pas voulu des parents et réitère son hostilité auprès des enfants, le quartier où elles vivent se trouve de plus en plus à la marge de la vie de la cité, le monde du travail est un lointain souvenir pour nombre de pères et un rêve inaccessible pour les enfants, la vie conjugale est une suite d'essais et d'échecs infructueux qui ont multiplié les unions plus ou moins libres créant des familles multi-recomposées où les filiations se perdent. Dans les cas graves, les repères sont tellement brouillés que les parents ne peuvent même plus respecter leurs enfants et les maltraitent. Dans les situations extrêmes, les générations se mêlent parfois dans la plus grave et la plus mortifère des transgressions: l'inceste. La pathologie a laissé la place à la raison et nous tentons de ramasser les miettes, de reconstruire quelque chose à partir de ce fatras d'échecs, de souffrances, de désillusions.

Alors soyons clairs, les quelques expériences que je vais prendre le risque de vous présenter ici ne sont ni des réussites, ni des exemples, ni des modèles. Mises en valeur dans le cadre d'un article.

> elles sont toujours plus belles que la réalité qui est faite de ratés, de tentatives malheureuses. ves. Notre vie, dans la maison d'enfants est très quotidienne, sans

panache. De cette vie là, je voudrais extraire quatre types d'actions que nous menons et qui sont, à mes yeux, une contribution à créer avec les enfants et les familles une autre relation.

L'expérience de la citoyenneté grandeur d'initiatives trop tardinature !

Le conseil d'établissement

Un décret de décembre 1991 fait obligation aux établissements sociaux et médico-sociaux d'instituer un conseil d'établissement. Ce conseil, instance de consultation, comporte en majorité des représentants des usagers (selon les établissements il peut s'agir d'enfants, de personnes handicapées, de personnes âgées, etc.) et des familles des usagers et doit être saisi de toute question relative à la vie de l'établissement ou du service. Force est de constater qu'un nombre non négligeable d'institutions n'a pas répondu à cette obligation contenue dans la loi de 1975, fondatrice de notre secteur1. Nous avons mis en place ce conseil, avec plus ou moins de bonheur selon les an-

Loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales.

Traiter l'enfant

en partenaire

nées. Les parents élisent leurs représentants. Il est hélas plus difficile de les voir siéger régulièrement aux quatre réunions annuelles du conseil. Les enfants aussi élisent leurs délégués. C'est pour la plupart leur première expérience électorale avec candidatures, bulletins de vote, isoloir et urnes. Le dépouillement du vote

ressemble fort à l'ambiance des mairies certains soirs d'élection. C'est l'expérience de la citoyenneté

grandeur nature!

Les délégués enfants jouent un rôle important. Selon le principe des délégués du personnel, que le directeur doit recevoir chaque mois pour entendre leurs éventuelles demandes, je reçois mensuellement les délégués enfants afin d'entendre les critiques et suggestions qu'ils ramènent de leurs consultations dans les groupes de l'établissement. Le résultat est parfois surprenant... de qualité et d'inventivité! C'est ainsi qu'ont été installés des jeux, ajustés certains menus, organisés des emplois du temps, instituées des règles, etc.

Les réunions de parents

Une de nos difficultés était de rencontrer les parents des enfants. Des contacts sont pris individuellement, pour évaluer le projet développé auprès de l'enfant, mais nous voulions aller plus loin. Au delà du travail individuel avec les familles, essentiel à notre mission, nous pensions qu'il était intéressant de provoquer des rencontres plus collectives de parents. Nous avons donc mis en place des réunions de parents : un temps collectif pour parler de la vie de l'établissement, des projets, des réalisations et un temps de rendez-vous de chaque parent avec l'éducateur responsable de leur enfant, sur le modèle des réunions parentsprofs (nous employons cette image pour banaliser ce temps d'échange et d'évaluation). Pour assurer la participation des parents, nous avons mobilisé des moyens: transport des parents à l'aller et au retour, organisation d'une garderie pour les enfants qui les accompagnent.

Nous sommes loin des objectifs et des

rêves que nous avions au départ mais déjà un espace a été ouvert dans l'établissement où les parents ont une place, où ils sont reconnus, collecti-

vement, comme interlocuteurs valables. Les enfants ne s'y sont pas trompés pour lesquels ces rencontres sont importantes : ce sont eux nos meilleurs ambassadeurs pour motiver les familles à venir aux réunions organisées trois fois dans l'année. Du chemin reste à parcourir pour que ces réunions deviennent un véritable temps d'échange. Pourquoi ne pas envisager des débats sur des thèmes éducatifs où éducateurs et parents échangeraient, en toute confiance, sur leurs pratiques ? Ces projets reposent sur l'idée qu'il n'y a pas d'un côté des incapables de l'autre des experts, mais de part et d'autres des personnes qui ont des potentialités et des spécificités. Des parents, même ceux que nous jugeons les pires, ne sont jamais en échec sur toute la ligne. Il y a toujours, dans leurs pratiques éducatives, des domaines où ils ne se débrouillent pas trop mal. En ne les identifiant que par leurs échecs, nous risquons de passer à côté de ce qui pourrait les valoriser (à leurs propres yeux d'abord) et réveiller en eux l'énergie dont ils ont besoin pour résoudre leurs difficultés.

Les sanctions-réparations

A un niveau plus quotidien, nous avons essayé d'instituer une procédure discipli-

naire qui soit également signe de notre volonté de responsabiliser l'enfant, de le traiter en partenaire. Nous sommes convaincus que la transgression est l'occasion de mettre en place une réponse éducative signifiante. En ce sens notre règlement intérieur ne parle pas de punition mais de « sanction-réparation » dont, dit le texte, « le but est de réparer le dommage causé, de réparer son image pour soi et vis-à-vis des autres ». Concrètement, par exemple, lorsqu'un enfant casse un carreau (et je peux vous dire qu'ils en cassent souvent!) il sait qu'il ne se prendra pas « un savon » mais qu'il aura à réparer. Lorsque la fiche de réparation me parvient, j'établis une facture indiquant à l'enfant un temps de travail correspondant au temps qu'il faudra à l'homme d'entretien pour replacer une vitre neuve. L'enfant, muni de sa facture. cherche ensuite un personnel des services d'entretien qui accepte de se faire aider le temps voulu pour liquider la dette : après on est quitte ! Ce dispositif fonctionne très bien pour les dégradations matérielles, il est plus difficile de trouver des réponses pertinentes pour les transgressions relatives aux relations. Cependant nous avons vu fleurir des réponses originales : des enfants « condamnés » à faire des dessins à offrir aux personnes insultées, d'autres réquisitionnés pour « une heure de gentillesse », etc.

Dans la ligne de ces pratiques, nous avons réfléchi un véritable droit disciplinaire interne qui repose justement sur le droit et non sur l'interdit, sachant que chaque droit qui m'est acquis représente pour moi un devoir à l'égard d'autrui. Aucune sanction ne peut être fixée par la

personne à laquelle il est porté atteinte : c'est le principe du tiers. Toute personne a le droit de se faire accompagner par la personne de son choix : c'est le droit à être défendu. Tout enfant a un droit de recours auprès d'un autre adulte quand il pense être victime d'une injustice. Etc. Ces quelques principes bousculent nos clichés d'adultes qui reposent souvent sur le principe que l'adulte a toujours raison. C'est à mes yeux un moyen de positionner autrement l'enfant dans nos rapports institutionnels, de lui aménager un espace de parole où il se sent respecté, donc reconnu.

Les lieux de parole

Comme toute institution, la maison d'enfants a tendance à être un lieu clos, engoncé dans ses rigidités fonctionnelles, ses rapports de force, ses inerties. Au coeur de ce dispositif institutionnel, le risque est grand que l'enfant non seulement n'y trouve pas son compte mais s'y trouve noyé, qu'il ait l'impression de n'être qu'un objet ballotté par les événements. Dans ce cas, à notre insu, l'institution génère, en actes, un discours contraire aux efforts que déploient les éducateurs pour aider l'enfant à grandir et à s'épanouir. Cette analyse nous a donc poussés à aménager un lieu d'expression où tous les enfants pourraient s'exprimer. Il ne s'agissait pas du tout de créer un lieu thérapeutique (c'est souvent le sens donné aux groupes de parole) mais un lieu d'expression citoyenne, un lieu où chaque enfant engage personnellement sa parole pour parler de la vie de l'établissement1.

Ce lieu, pour être un lieu de débat

Ce qui différencie les lieux de parole des rencontres avec les délégués enfants c'est que dans les premiers chacun parle pour lui, dans les secondes les enfants parlent au nom du mandat qui leur est confié par les autres usagers. C'est tout l'intérêt de ces instances qui diversifient les modes d'approche de la réalité institutionnelle.

devait réunir les enfants les éducateurs et la direction. La question se posait de l'animation. Il a été décidé de confier l'animation des lieux de parole à un tiers extérieur à l'établissement C'est donc un collègue, directeur d'un établissement voisin, qui vient, trois fois dans l'année et chaque fois pour trois groupes d'âge différent, animer ces rencontres. L'intérêt de la présence d'un « étranger » est triple: Tout d'abord les enfants constatent que rien de ce qui se passe dans la maison d'enfants n'est secret, que nous sommes transparents au regard extérieur (c'est l'inverse d'une logique d'enfermement). ensuite que ce que nous vivons dans l'établissement peut être confronté à l'expérience d'un autre établissement, enfin que le directeur, durant ce temps, n'est pas placé de la même facon que dans le fonctionnement habituel (par exemple, pour prendre la parole il demande l'autorisation à l'animateur).

L'an dernier, les réunions ont été consacrées à des débats sur le règlement intérieur que nous voulions réécrire. Les échanges ont permis de comprendre à quel point certaines règles, mal expliquées, faisaient l'objet d'interprétations fantaisistes ou n'avaient plus aucun sens. Le bon sens des enfants nous a conduit à reformuler complètement certaines dispositions du règlement. D'autres débats furent âpres, par exemple sur l'interdiction de fumer ou les relations garcons/filles

Pour conclure, nous pouvons dire que l'ensemble de ces expériences ne représente que des balbutiements maladroits Elles reposent sur la conviction que c'est en modifiant les rapports de force, les rapports de pouvoir que nous pourrons favoriser la promotion des personnes que nous accompagnons.

L'ambition n'est pas modeste, nous voulons placer l'enfant comme acteur d'un proiet, comme sujet d'une relation éducative, bref comme citoven dans la micro-société que représente un établissement. Ce concept d'éducation à la citoyenneté est pour moi le préalable à toute action visant à ouvrir un avenir aux enfants, visant à leur épanouissement personnel, social et culturel, visant à les ouvrir au sens de l'autre, au sens de la vie à l'altérité comme dynamique de leur existence

Roland Janvier. Thibouville, le 11.11.96



Lobby européen des femmes

Position du LEF sur la conférence intergouvernementale de 1996

Le partenariat entre femmes et hommes nécessite des actions à tous niveaux et une vigilance sans relâche. Il s'agit ici de la révision du traité de Maastricht. Rappelons que FHE est membre du Lobby européen des femmes.

e lobby européen des femmes (LEF) remarque avec inquiétude que les délibérations actuelles sur la réforme du traité de Maastricht ne prévoient pas de dimension femmes-hommes pour les discussions et pour les propositions de la conférence intergouvernementale (CIG) qui doit se tenir en 1996. A cet égard, le LEF constate avec regret que le groupe de réflexion sur la CIG ne compte qu'une seule femme et que celle-ci y siège en tant qu'observatrice.

Bien que le LEF soutienne l'idée d'une Europe unie, il doute des engagements des décideurs politiques à mettre en place une Union réellement démocratique, qui reflète la composition des sociétés européennes et plus particulièrement les 51% de la population qui sont les femmes.

Le LEF souligne que l'actuel traité de

Maastricht ne fait référence ni à la participation des femmes ni à l'égalité (sauf à l'article 119 sur l'égalité des rémunérations). Il n'est donc pas surprenant que les femmes aient fait preuve d'une grande retenue face à la perspective d'une intégration européenne accrue. Cette répugnance a notamment été exprimée par les femmes des pays nordiques. Le LEF rappelle aux décideurs politiques, tant au niveau national qu'européen, que le "non" des Norvégiens a non seulement révélé l'attitude critique des femmes à l'égard de l'Union européenne, mais également le pouvoir politique des femmes. Il s'ensuit que l'intégration européenne ne peut pas progresser davantage si les femmes ne participent à sa construction et s'il n'est pas fait clairement référence à l'égalité dans le nouveau traité sur l'Union européenne. Plusieurs développements récents au niveau européen ont renforcé le sentiment des femmes que l'Union avait une attitude hostile à l'égard de la promotion des femmes dans la société. Un de ces développements est l'arrêt de la Cour européenne de justice contre les quotas automatiques; d'autres sont la réduction du budget du quatrième programme d'action et les réductions massives des projets de dépenses sur l'égalité des chances pour 1996.

L'intégration européenne a atteint un stade critique. De nouveaux défis sont apparus dans le cadre de la mondialisation de l'économie et de la désintégration de l'ex-URSS. Dans ce contexte, l'Europe doit se redéfinir, tant au niveau de ses institution que dans sa prise de décision. La révision du traité de Maastricht est une occasion unique où les gouvernements devraient examiner les questions de la démocratie et de citoyenneté, de la paix et de la sécurité, ainsi que de l'environne-

ment et des droits de la personne. Pour que l'idée de l'intégration européenne l'emporte, la prise de décision ne peut pas se limiter au secteur économique. Le Conseil européen d'Essen (1994) a conclu que les deux principales priorités de l'Union européenne étaient la lutte contre le chômage et la promotion de l'égalité des chances. Ces déclarations doivent être reflétées dans le nouveau traité de l'Union Européenne. La CIG est une opportunité unique de recueillir l'appui des citoyens européens et d'établir un texte fondamental qui reflète les préoccupations de tous les citoyens.

(Suivent différentes modifications demandées dans le cadre de la révision du traité de Maastricht, dans les domaines de l'égalité, des droits de la personne, de la citoyenneté, de la rémunération, de l'éducation, de la santé...)

La vice-présidente Rena Lampsa concluait ainsi à Rome, en mai 1996.

Le LEF souligne le fait que 20% seulement des citoyens européens ont conscience des discussions en cours sur la révision du traité de Maastricht et estime que le hiatus entre les décideurs politiques et les citoyens doit être éliminé. Ceci donne des responsabilités particulières aux Etats membres de l'Union européenne. La citoyenneté ne peut en aucun cas être passive; au contraire, le développement démocratique dépend de la participation active de tous les membres de la société.

La démocratie dépend également, dans une large mesure de l'accès à l'information. Le LEF déplore que ni les Etats membres, ni la Communauté européenne n'aient consenti d'efforts suffisants pour rendre les processus et questions de décision transparents pour les citoyens de l'Union européenne.

Il n'est donc pas surprenant que les citoyens de l'Union aient ignoré les développements au niveau européen ou se montrent ouvertement hostiles à la poursuite de l'intégration européenne.

Le LEF soutient que ce "projet d'Europe" ne pourra pas réussir si tous les citoyens, femmes et hommes, ne se sentent concernés et ne comprennent les problèmes en présence.

Partenariat et démocratie

A partir de son expérience, Michel Portal, un ami du réseau Droits et Libertés dans les Eglises, nous fait part de ses idées pour que le déroulement des réunions et la mise en œuvre d'une démocratie modernisée développent un vrai partenariat.

Comment se comporter dans les réunions?

Lors d'une réunion syndicale, nous ne demandons pas de ne pas avoir d'opinions politiques. Vous pouvez être de gauche, de droite, du centre, d'extrême gauche, d'extrême droite, d'extrême centre ou abstentionniste, ce n'est pas notre affaire mais votre responsabilité.

Nous ne vous demandons même pas de laisser vos opinions politiques au vestiaire. Essayons seulement d'élever le débat, d'être participatifs.

Qu'est-ce qu'être participatif? C'est être le plus possible non-violent et nonmenteur, tout en gardant conscience que nous le sommes: violents et menteurs parce que limités, insuffisamment informés, différents les uns des autres et aussi semblables.

Essayons de dire notre vérité, de la crier même. Nous sommes tous des gens qui cherchons la vérité et le bonheur. De fait, nous en avons une part.

Chacun a en même temps, et des limites personnelles et un droit imprescriptible. Il faut conjuguer les deux et surtout... ne pas faire deux camps entre nous: les bons, les mauvais; les durs, les jaunes; les grévistes, les non-grévistes,

etc. On a déjà donné. Chacun a droit à son libre arbitre, réellement parce qu'il a son point de vue, objectivement différent, apparemment gênant peut-être, et pourtant enrichissant pour l'ensemble si on a la patience de le supporter sans passer au début de la violence : le mépris.

Le respect du temps de parole de chacun, strict éventuellement, est la manifestation objective des limites et du droit de chacun. A chacun sa part, c'est cela être participatif. Soit, la durée de la réunion divisée par le nombre de personnes présentes.

Cette part doit être disponible pour chacun, pas seulement en principe, mais en réalité. Ce ne doit pas se transformer pour autant en une obligation de prendre la parole. Mais, avoir sa part prévue, programmée en quelque sorte, est une condition pour pouvoir réellement écouter les autres.

Le temps de la réunion, le temps de l'échange doit être conçu comme un plat qui passe à table. Lorsque le gâteau ou mieux, la salade ou les légumes arrivent, chacun se sert en évaluant sa part au vu des convives et de la quantité disponible

dans le plat. Il est exceptionnel que cela pose des problèmes. Pourquoi, souvent, n'en est-il pas de même avec le temps?

Le temps ne se voit pas contrairement à la salade. L'heure de fin de la réunion n'est pas toujours précisée. De ce fait, la durée n'est pas évaluable.

Vous pouvez penser: "C'est un détail", "On voit bien que c'est un instit de maternelle". Mais c'est à cause de ce genre de "détails" que plus d'une association est en difficulté. C'est la facon classique de manipuler les réunions : confisquer la parole et faire durer jusqu'à une heure déraisonnable : les plus conscients d'obligations extérieures, familiales ou autres, partent, laissant les plus étroits devenir majoritaires. Ce fut exactement la dérive des soviets en 1917 ; la facon dont les bolcheviks devinrent "bolchevik" qui signifie simplement majoritaire. Etre majoritaire, c'est bien, mais de quelle facon le devient-on? Il faut le devenir de façon non-violente, non-menteuse. Perte de temps ? Coup de frein réactionnaire ? Non : témoignage de vieux militant.

Application: choisir deux personnes, un président de séance, chargé de donner la parole en notant ceux qui lèvent la main ou en organisant un tour de table et une autre personne, au moins, chargée de l'aider. Le prix à payer pour ces "élus", est parfois, d'avoir à renoncer à leur propre parole pendant la séance: cette responsabilité doit donc être tournante. Si quelqu'un sert à table (ou fait la cuisine), il peut difficilement manger en même temps (encore qu'on puisse prévoir des repas froids).

En principe, on ne coupe pas la parole à celui qui l'a, comme on ne mange pas dans l'assiette de son voisin. Sauf s'il est d'accord et l'accepte dans son temps de parole. Le président de séance peut couper la parole à quiconque dépasse sa part, sauf désaveu unanime. Bonnes réunions.

Comment moderniser notre démocratie?

"L'organisation de l'Etat est secondaire par rapport à l'air qu'on respire dans les rapports humains. Nobles, les gens rendent tolérables un système politique imparfait, aigris et sauvagement égoïstes, ils rendent invivables une démocratie généreuse". (d'après Alexandre Soljénitsine).

La démocratie, le fait que chacun compte pour un est, c'est bien connu, le moins mauvais des régimes. Sans en faire un absolu, il faut en reconnaître la grandeur.

Elle est limitée, premièrement, par nos insuffisances personnelles. Depuis Montesquieu, au moins, on le sait.

La démocratie est limitée aussi par des manques de la représentativité actuelle. Dans quelles conditions élisons-nous?

Souvent, nous ne connaissons pas per-

sonnellement les gens que nous choisissons. Nous votons sur une impression. Nous pouvons ainsi être victimes d'une propagande.

Hitler est arrivé au pouvoir, dit-on, par la démocratie. Ce n'est qu'à travers une de ses caricatures. Les adversaires de la démocratie en profitent pour nous faire croire que la démocratie est très insuffisante. Peut-on juger la démocratie sur ce qui se faisait à l'Est?

Comment donc améliorer la représentativité dès qu'il s'agit de millions de personnes et qu'il est impossible de se connaître tous?

Par des élections à plusieurs degrés, avec comme base tout au long du processus, des personnes qui se connaissent vraiment et ne sont pas isolées. Librement, des groupes d'une vingtaine de personnes qui se connaissent ou apprennent à se connaître, peuvent se former. Lorsque les participants estiment se connaître, ils choisissent deux d'entre eux pour les représenter au niveau suivant. Ceux qui ne réussissent pas à intégrer un groupe trop nombreux en constitueront un autre. Si localement, la division par 20 ne tombe pas juste, on fait des groupes de 19, 18, etc. pour n'éliminer personne. Cette activité doit avoir du temps devant elle : trois mois ?

Pourquoi deux personnes déléguées à chaque niveau, plutôt qu'une ?

Le "représentant" du groupe n'est plus une personne isolée, écrasée par les responsabilités. Deux, c'est encore un

groupe.

Chacun peut compléter, veiller sur (ou surveiller) l'autre. Le rappeler au réalisme en le tirant de son "délire" personnel. On contourne le célèbre adage "Un témoin, pas de témoin". La "majorité" du groupe écoute structurellement, au moins, une minorité.

Ces "couples", pas forcément mixtes, vont ensuite se réunir à une dizaine avec leurs voisins, géographiques ou autres,

pour réitérer l'opération.

Les personnes font connaissance par la parole et d'autres actions. Le partage du temps de parole, rigoureux si cela s'avère nécessaire, est indispensable. Des actions en commun (pique-nique, sorties collectives, nettoyage d'un lieu, etc.) sont très informantes. Aux membres du groupe de proposer, au groupe de décider. Les "couples" sélectionnés bénéficieront, à leur niveau, de l'autorité que leurs électeurs leur auront librement accordée.

Elle pourra être utile dans le village ou le quartier. L'élection se fera ordinairement à bulletins secrets, mais il serait bureaucratique d'interdire des méthodes plus conviviales. Toute plainte sera reçue au niveau suivant, après tentative de médiation, dans et par le groupe lui-même. A chaque séance (heure de début et fin précisées pour connaître la durée et la part de chacun), un président-médiateur aidé d'un adjoint est choisi (dans l'idéal, chacun son tour). Il distribue la parole (inscription en levant la main ou tour de table systématique, réflexion silencieuse pour trier les questions en suspens et calmer les passions, rappel des dépassements de temps de parole, sollicitations des silencieux, accueil des doléances, etc)

Les binômes formés seront remis en cause à chaque nouveau stade mais pas systématiquement ignorés.

Si on accorde trois mois à chaque niveau pour faire connaissance et choisir, en deux ou trois ans, une relève peut être là, sans toucher en quoi que ce soit, aux actuels élus. Beaucoup retrouveraient une place. Il y aurait beaucoup de nouvelles et de nouveaux. Rien n'interdirait à une hiérarchie éclairée de puiser dans ce vivier.

"Existe-t-il des populations (communes, associations, réseaux), des quartiers, des villages, suffisamment convaincus pour faire des essais, établir des résultats, proposer des amendements, des corrections une jurisprudence?"

> Michel Portal Séné, le 4.11.95,

Le partenariat en politique ?

"La parité, un nouveau contrat humain" titre La Lettre "Alliance des Femmes pour la Démocratie" en juin 1996. Le moyen d'action préconisé est d'inscrire les droits des femmes dans le Traité de l'Union européenne. "

Entre l'égalité des droits et l'égalité des chances, il existe (...) une dialectique redoutable. Chacun s'accorde à reconnaître que, dans les textes, l'égalité des droits est établie, mais lorsqu'on s'applique à mieux assurer l'égalité des chances, les mêmes principes juridiques se retournent contre les femmes" (Nicole Catala, député de Paris in La Croix, 2 avril 1996).

Pour Elisabeth Badinter, les quotas féminins sont une politique importée des Etats-Unis, qui susciteraient inévitablement des revendications semblables chez les minorités ethniques, religieuses ou sexuelles. Attention aux discriminations, même positives, qui risquent de se retourner contre les personnes discriminées. C'est un statut humiliant qui fait des femmes d'éternelles mineures et d'éternelles victimes (Le Monde, 12 juin 1996).

Extraits du Manifeste des dix pour la parité

Pour parvenir à la parité en France, 7 mesures concrètes sont proposées par dix femmes, se situant au-delà des clivages partisans. L'Express a publié ce manifeste, le 6/6/96.

Une pratique renouvelée du pouvoir et de la démocratie ne sera possible que soutenue par une volonté et une pression politique sans faille. L'objectif est d'arriver, par étapes, à la parité. Pour y parvenir, voici les mesures que nous proposons :

1. Une politique volontariste des partis, du gouvernement et des associations féminines conjugués. Les pays nordiques montrent l'efficacité de cette attitude. Quand il le faut, ils n'hésitent pas à utiliser les quotas. Sans cet aiguillon, il y aura toujours de bonnes raisons de ne rien faire. L'adoption d'un scrutin proportionnel, même partiel pour les législatives, renforcerait cette obligation de quotas. En tout état de cause, il faudrait atteindre un seuil significatif du tiers des élus de chaque assemblée concernée.

- Limitation drastique du cumul des mandats et des fonctions, pour un meilleur partage et exercice du pouvoir. Cette limitation permettra de dégager plusieurs milliers de sièges.
- 3. Financement des partis politiques en fonction du respect de la parité de leurs instances dirigeantes et de leurs élus.
- 4. Nomination volontaire à des postes de responsabilité qui dépendent de l'Etat et du gouvernement, en se fondant sur un principe de parité.
- 5. Adoption d'une législation sur le sexisme comparable à celle sur le racisme, permettant aux associations de droits de l'homme et de la femme ainsi qu'aux individus d'ester en justice civilement ou pénalement.
- 6. Et s'il faut modifier la Constitution pour introduire des discriminations positives, nous y sommes favorables, comme l'est, nous en sommes persuadées, la majorité de nos concitoyens.
- 7. Alors, sur ce sujet, pourquoi pas un référendum?

MICHÈLE BARZACH, FRÉDERIQUE BREDIN, EDITH CRESSON, HÉLENE GISSEROT, CATHERINE LALUMIERE, VERONIQUE NEIERTZ, MONIQUE PELLETIER, YVETTE ROUDY, CATHERINE TASCA, SIMONE VEIL

Les femmes, moins que les enfants?

Chaque année le Président Philippe Seguin reçoit "l'assemblée des enfants" dans l'hemicycle de l'Assemblée Nationale. Il s'est réjoui le Ler juin dernier du nombre plus important de filles que de garçons. Pourtant il a refusé la suggestion de l'Association Parité d'organiser une "scance paritaire" avec des parlementaires - hommes et femmes actuellement élues ou l'ayant été pour débattre de la place des femmes en politique.



1er Synode européen des femmes

Gmunden, Autriche. Juillet 1996

Le n° 65 de FHE annonçait ce synode. En voici un compte-rendu qui nous a été adressé, de Rome, par Maria-Teresa Ricci ; il a été traduit de l'italien par Thérèse Simon.

Très chères soeurs,

De retour du 1 er Synode européen œcuménique des femmes, j'éprouve le désir de partager avec vous quelques-unes de mes impressions sur ces journées. Nous nous sommes trouvées 1200 femmes dans une petite ville d'Autriche, à 30 km de Strasbourg, Gmunden, ville qui vit du tourisme tant estival qu'hivernal. Elle est splendide, située sur le bord d'un lac qui la rend encore plus particulière.

Le Synode des femmes se déroulait près du Centre des congrès appelé "Villa Toscane". Pendant toute la semaine du 21 au 28 juillet, ce centre, ainsi que d'autres structures publiques de la ville, a été envahi par cette multitude de femmes européennes mais aussi par quelques Américaines du sud et du nord, des Coréennes, des Philippines et des Africaines. Ce fut une véritable fête de rencontres, de débats, de connaissance de nos différences de race comme de

langue.

Notre journée commençait par des liturgies préparées par les femmes des différentes religions présentes.

Suivaient ensuite des exposés sur ces thèmes: politique, économie, spiritualité et développement personnel. Au cours de l'après midi d'innombrables ateliers par petits groupes sur des thèmes différents très intéressants.

La soirée était animée par des groupes culturels de femmes qui présentaient : musique, théâtre, poésie, chant.

lère journée : Politique

Un panorama de la politique de l'Europe de l'Est et de l'Ouest avant et après la chute du mur de Berlin (1989) fut présenté par une jeune femme politologue de l'université de Vienne. Le patriarcat et l'androcentrisme de l'Europe en général ont généré la violence avec, pour conséquence, l'augmentation de

actualités

la pauvreté qui atteint principalement les femmes et les enfants. L'appel à l'engagement et à la responsabilité, pour chaque femme, de combattre le pouvoir oppressif du patriarcat afin de construire une société d'égalité et de différence d'après sa propre conscience, profession et capacité.

Dans ce processus de changement radical il est nécessaire de comprendre la résistance des hommes qui craignent d'être dépossédés de leur pouvoir.

Nous avons été encouragées à aimer la force créatrice qui est en nous et qui nous

vient de notre différence.

2e journée : Economie

Une présentation du néolibéralisme, système dominant, qui n'est pas nouveau, mais avec toujours plus de force parce que maintenant il n'a plus la confrontation avec d'autres systèmes. C'est un système de mort parce qu'il produit des effets de mort comme la dette extérieure pour les pays du Sud, le trafic de femmes pour la prostitution, le tourisme sexuel, les migrations. On a demandé aux femmes d'avoir le courage de lancer et de soutenir des modèles économiques alternatifs et créateurs.

On a confirmé avec force que le "personnel" est politique et que des petits pas de chacune, chaque jour, peuvent améliorer la

vie du monde.

3e journée : dédiée à la connaissance de la réalité de l'Autriche.

Chacune d'entre nous, suivant son propre intérêt, pouvait choisir de visiter en groupe les villes voisines et d'en voir l'empreinte féminine dans le travail et dans l'art de cette ville. Certaines ont visité deux camps de concentration nazie et d'autres ont fait de l'agrotourisme dirigé par des femmes

4e journée : Spiritualité

Nous devons lentement découvrir et faire notre la spiritualité avec nos propres caractéristiques, le prophétisme et la mystique qui s'inspirent de la création comme source de première et vraie spiritualité parce qu'elle met au centre la création comme oeuvre de Dieu. Cette nouvelle mystique naît pourtant de l'espérance concrète des femmes qui luttent pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création en utilisant des méthodes de résistance active, non violentes.

On a affirmé avec force la spiritualité de la résistance contre les modèles économiques de mort qui violent les femmes et leurs communautés. Nous avons reconnu et célébré l'imagination créative des femmes qui se rend visible dans des styles de vie alternatifs et dans des modèles de survie créés par les femmes pauvres de notre planète.

5e journée : Développement personnel

Prendre conscience et donner de la valeur à son propre développement personnel. Cette sagesse exaltée dans la Bible est partie intégrante de chaque femme qui vit et lutte pour sa propre survie et en reçoit la sagesse. Cette sagesse lui donne autorité pour s'exprimer avec courage, tolérance et compassion.

On a affirmé le pouvoir qui existe dans nos relations et dans nos charismes particuliers. Nous devons nous donner le pouvoir les unes aux autres en reconnaissant et en respectant nos différences. Soutenir les femmes qui s'engagent dans la politique et dans l'économie pour la transformation

du monde.

actualités

6e journée : dédiée aux conclusions et aux votes du document final

Ces journées ont été fatigantes et très absorbantes, particulièrement à cause de la langue : l'anglais et l'allemand régnaient. Nous avons réussi à former un beau groupe entre Italiennes et Espagnoles en créant une bonne sororité qui peutêtre nous amènera à préparer un prochain Synode du Sud de l'Europe : Portugal, Espagne, Italie, France, Grèce, Yougoslavie.

Je suis revenue avec plus de courage et un certain optimisme. Ces soeurs m'ont transmis beaucoup d'énergie pour continuer sur ce chemin de libération. Dans les deux derniers jours, les religieuses présentes ont voulu se rencontrer. Nous étions 30, j'étais la seule Italienne, deux Espagnoles, 4 des USA, les autres étaient des Suisses, des Autrichiennes et des Hollandaises.

Nous aussi, les religieuses, avons fait un court document d'appui aux résolutions finales du Synode en nous reconnaissant pleinement dans les demandes de nos sœurs de religions différentes et de conditions sociales différentes.

> Maria-Teresa Ricci (Rome)

Fragilité du statut des femmes

Lu dans l'actualité récente :

En Afghanistan, Kaboul est devenue une ville étrange, où la moitié de la population est virtuellement cloîtrée. Les femmes ne se voient pas ; on devine seulement des silhouettes sans visage. Elles portent obligatoirement le *tchadri*, le vêtement que portaient les mères de leurs grands-mères. Elles ne peuvent sortir seules, n'ont pas le droit de travailler à l'extérieur, ne peuvent se rendre chez un médecin. Avec les taliban, l'Afghanistan a reculé de cent ans en arrière.

· Aux Etats-Unis, Clinton a été réélu en partie grâce aux femmes. Les femmes du Parti républicain, les jeunes surtout, ont été effrayées par le putsch de la droite religieuse, qui souhaite un amendement constitutionnel qui ferait de l'avortement un crime. Une très large majorité d'américaines de tout bord y sont opposées. Les républicaines modérées se sentent mal à l'aise dans un appareil de plus en plus contrôlé par une nomenklature d'hommes. En se posant en garde-fou contre l' "extrémisme" républicain, Bill Clinton en a conquis plus d'une. Sa loi autorisant les mères de familles à prendre un congé pour s'occuper d'un enfant malade a rencontré un succès énorme.

· A Guyancourt (Yvelines, France), un père musulman n'accepte pas que sa fille, âgée de dix-neuf ans, vive à la manière occidentale. La jeune femme, étudiante et dotée de bons résultats, veut suivre un stage professionnel. Mais son père refuse, comme il refuse pour sa fille le port des jupes courtes et des pantalons. Il exige qu'elle retourne au Maroc et qu'elle adopte le mode de vie traditionnel des femmes musulmanes. Hostile à ce destin imposé, la jeune femme a toujours résisté à son père, jusqu'à ce que celui-ci, pour l'empêcher de quitter la maison, ne la ligote, ne la bâillonne et ne la frappe. Ce dernier a été déféré devant le parquet de Versailles.

Le partenariat hommes et femmes en Eglise

Symposium de Québec, 29-31 août 1996

∎in août 1996, 120 personnes se sont retrouvées à l'université Laval, à Québec, pour un symposium sur le partenariat hommes et femmes en Eglise. C'était une première en ce pays, mais pas une météorite. Organisé par l'Assemblée des évêques du Québec, ce symposium était présidé à égalité par Mgr MORIS-SETTE et Mme Claudette BOIVIN : un symbole de ce qui se vit dans cette "Nouvelle France" où se multiplient depuis une vingtaine d'années des colloques sur le sujet et des expériences communautaires menées par des "agentes pastorales", des "répondantes diocésaines", etc...

Ces personnes engagées sur le terrain formaient une bonne partie de l'assemblée, à côté des théologien(ne)s universitaires, des exégètes, des vicaires généraux et surtout des dix évêques présents (le tiers de l'épiscopat québecois). Trois participants venaient de France, dont deux intervenants: le p. Hervé Legrand (Institut catholique de Paris) et Donna Singles (Institut catholique de Lyon).

L'objectif était de donner de solides bases intellectuelles à ce qui se vit et se dit dans les églises locales, et d'apporter un second souffle et des raisons d'espérer, quand certains horizons paraissent fermés. Au cours des trois journées, dans les conférences et les ateliers, le partenariat fut étudié sous différents aspects : dimensions historique et sociologique, biblique, ecclésiologique... La réflexion était menée par des intervenants reconnus pour la qualité de leur enseignement ou la fermeté de leur engagement (Hervé Legrand, Olivette Genest, André Naud, Micheline Lagüe, André Myre, Yvonne Manceron...). On en retiendra quelques idées forces :

1) Dans la relation hommes/femmes, le 20ème siècle marque un véritable tournant. Le monde occidental sort peu à peu d'une prédominance masculine absolue, qui fut le lot de toutes les civilisations et toutes les religions dans le passé, y compris la religion du peuple choisi. La Bible et même l'Evangile sont le reflet de modèles socio-culturels qui ne font pas partie de l'inspiration comme telle; ces situations de femmes soumises et effacées n'ont pas à être transposées à notre époque.

2) C'est pourtant dans ce contexte d'in-

actualités

égalités admises qu'un ferment nouveau est apparu, il y a 2000 ans, avec Jésus de Nazareth, dont la vie et le message, bien compris, sont nettement contestataires et transgresseurs par rapport aux idées reçues. "Les grands prêtres, les scribes et les anciens" lui en feront le procès, et il en mourra. Mais à sa résurrection, le souffle de l'Esprit pousse les disciples à prolonger partout l'action libératrice du Sauveur. "En Christ, il n'y a plus ni Juif, ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme" (Gal.3,26).

La libération du judaïsme fut rapide : dès le 1er concile de Jérusalem en 48. Pour sortir officiellement de l'esclavage, il aura fallu 18 siècles, et l'affirmation du principe "liberté, égalité, fraternité", trois valeurs hautement chrétiennes!

L'évolution du statut de la femme n'a même pas un siècle, et elle est due essentiellement à la société civile : progrès de la médecine, accès à la culture et aux professions diverses, entrée dans la politique, comme votantes ou comme élues...

3) Dans ce contexte nouveau, si l'Institution ecclésiale reste repliée sur le passé, avec des arguments peu crédibles pour nos contemporains, c'est toute l'annonce de l'Evangile qui en souffre. Que devient alors l'inculturation de la foi?

- 4) L'un des points sensibles de l'inégalité hommes/femmes en Eglise, c'est le domaine des ministères, dont l'entrée est fermée aux personnes de sexe féminin. Le symposium n'a pas craint de l'aborder, parlant à ce propos d'une "injustice" flagrante et d'un "péché collectif". Les raisons pastorales évoquées pour maintenir le statu quo ne convainquent pas celles et ceux qui croient à la priorité des Eglises locales et à l'unité vécue comme une communion de visages divers.
- 5) L'uniformité imposée au nom de la paix des Eglises ou de la "volonté du Christ", quant aux ministères ordonnés, serait de nature à décourager les volontés les mieux aguerries. Mais beaucoup-évêques compris- pensent que ce n'est pas le moment de baisser les bras : la stratégie des petits pas et l'éclairage doctrinal apporté aux chrétien(ne)s de la base finiront par porter des fruits.

Claude BERNARD 24/9/96

Eucharistie du genre humain et exclusion des femmes

Cet article qu'Elisabeth Dufourcq, historienne et ancienne ministre, nous a donné est comme un écho à la réponse d'Albéric de Palmaert "Le 3° ordre du jeudi-saint" sur la question controversée de l'ordination des femmes (FHE n° 67). Il permet la poursuite du débat, en apportant un nouvel éclairage.

e Christ s'adressait-il au genre masculin ou au genre humain tout entier lorsqu'au soir du Jeudi Saint, après avoir partagé le pain entre ses disciples, il leur demanda: "Faites ceci en mémoire de moi" (Luc 22-19)?

Pour tout chrétien, homme ou femme, l'Eucharistie, l'Incarnation et la Résurrection sont intimement liées; nul ne l'a mieux exprimé que le Père Martelet dans un livre qui mériterait d'être réédité: Résurrection, eucharistie et genèse de l'homme. Par la Résurrection, la création tout entière retourne au Vivant. Par l'Incarnation, le Vivant d'entre les vivants s'incorpore aux innombrables vies des femmes et des hommes de tous les temps. Par l'Eucharistie, le Verbe accompagne et actualise l'avènement triomphant de la Vie: "Je suis le painde Vie... qui mangera ce pain vivra à jamais" (Jean 6-51).

Un message aussi stupéfiant s'adresse au plus intime, donc au plus universel de l'humain... Il vaut pour toutes les races, pour toutes les traditions, pour tous les tempéraments, qu'ils soient féminins ou masculins. Ainsi, en est-il de l'Eucharistie. La Cène qui l'inaugure ne fut pas exclusivement

réservée aux apôtres mais à l'humanité totale, à laquelle l'Incarnation du Verbe fut annoncée avant tous les siècles et pour laquelle le Christ s'offre jusqu'à la fin des temps.

Faites ceci en mémoire de moi. L'ordre est simple, sans appel, dépourvu, lui aussi, de condition de lieu, de sexe et de race. A un tel degré de profondeur -*Intimior intimo* meo il s'adresse à ce qui, en nous est unique, originel, mais permet aussi de prononcer le grand "Nous" de l'humanité qui advient.

Devant un mystère d'une telle force, l'attachement de l'Eglise à la masculinité du célébrant n'est-elle pas déconcertante et, oserait-on dire, dérisoire. Les femmes seraient-elles moins concernées que leurs frères par l'Incarnation et la Résurrection? La célébration eucharistique n'est pas un tableau vivant de la Cène, mais une consécration où le célébrant est bien un serviteur. C'est le Verbe et non l'homme qui, par sa puissance, transforme la substance du pain et du vin pour se donner à nous. Dès lors, comment justifier l'exclusion liturgique des femmes par une nécessité ontologique?

Non, cette exclusion ne relève pas d'un principe inhérent à l'économie de la Ré-

vie de l'association

demption, mais d'une tradition remontant aux temps évangéliques. Ce que le Christ n'a pas factuellement fait, ce qu'il n'a pas semé. l'Eglise, nous demande-t-on d'admettre, ne se l'est jamais permis, ne peut se le permettre et ne se le permettra iamais jusqu'à fin des temps. L'affaire est ainsi tranchée depuis le 24 mai 1994. Dans ces conditions, dresser aujourd'hui le catalogue de tout ce que le Christ n'a jamais fait ni jamais institué et que l'Eglise fait tous les jours relèverait sûrement d'une espièglerie stérile. Mais sur le point fondamental qu'est l'Eucharistie. devons-nous définitivement faire taire notre conscience et rester sourdes, jusqu'à la fin des temps, au "Faites ceci en mémoire de moi" qui résonne au plus profond de nous ?

Sans doute, l'exclusion des femmes hors du sacerdoce fut-elle longtemps inéluctable. Il s'agissait de protéger l'absolue dignité de l'Absolu -mais aussi de l'institution- en évitant de faire de la femme. mineure et illettrée, un personnage central, embarrassant, voire compromettant. On sait que l'homme de principes, s'il ne craint pas toujours les femmes, craint souvent d'être, par elles, compromis. Pourtant tout homme, prêtre ou laïc. n'est-il pas humainement et spirituellement compromis avec la femme. "cumpromis", promis, avec elle, à la même Alliance? Le Christ, dans sa délicatesse et sa liberté souveraine de Rédempteur du genre humain tout entier a-t-il jamais cédé à ceux qui attendaient de lui telle prise de distance ou tel désaveu de facade à l'égard des femmes? Le fait qu'il ne leur ait pas confié de ministère, fut-il un désaveu ? Sûrement pas puisqu'il osa, luimême, se compromettre avec celle qui, la première comprit la Résurrection! Combien d'autres interprétations restrictives aimerait-on faire de l'Evangile, plutôt que celle de l'exclusion des femmes!

Est-on bien certain qu'aucune confusion ne s'est iamais établie, au fil des siècles, entre célébration et pouvoir ? Un tel amalgame valait dans les rites de l'Egypte pharaonique, si vivants encore au temps des apôtres, mais il ne correspond pas à la simplicité chrétienne. Pourquoi éluder cette question de fond en se référant aux rares phrases où saint Paul s'empêtre dans les contingences de son temps? Ne vaut-il pas mieux suivre l'Apôtre dans ses fulgurances ? "Il n'v a ni Juif, ni Grec ; il n'y a ni esclave ni homme libre : il n'v a ni homme ni femme. car vous ne faites au'un dans le Christ lésus" (Lettre aux Galates III-27)... Ainsi. réhabilitées, les femmes n'ont-elles pas le devoir de s'interroger lorsau'un clergé âgé, se prenant pour l'humanité tout entière, se fait un devoir de borner la création? L'intelligence du futur n'oblige-telle pas plutôt l'ensemble de la chrétienté à rechercher une vérité, plus riche et plus vivante, qui puise aux deux grandes sources de l'humain.

"Vous avez dépouillé le vieil homme", affirme encore saint Paul, de façon générique, aux hommes comme aux femmes "et vous avez revêtu le nouveau, celui qui s'achemine vers la vraie connaissance en se renouvelant à l'image de son Créateur" (Lettre aux Colossiens III). Quant, fiers de voir notre Eglise se rénover, reconnaîtrons-nous que l'exclusion liturgique des femmes préserve plus la tradition antique que l'avenir chrétien?

Quand l'Eglise tout entière rassemblée, fidèle et solidaire entendra-t-elle le reproche du Maître à l'intendant craintif qui ne s'autorise pas à faire fructifier l'ensemble de ses talents? "Tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé et que je ramasse où je n'ai rien répandu..." (Matthieu 25)

Elisabeth Dufourcq

vie de l'association

FEMMES & CHRISTIANISME

CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION réalisation conjointe "Femmes & Homme en Eglise" et Faculté de Théologie de Lyon

Le Centre Femmes et Christianisme est heureux de vous confirmer que le colloque organisé à l'occasion de son dixième anniversaire les 7 et 8 mars 1997 dans les locaux de l'Université catholique de Lyon est en bonne voie. Le programme ci-joint vous fera apprécier la qualité et la diversité des intervenants et vous incitera à vous inscrire nombreux à cette manifestation. Ce colloque remplacera les conférences et ateliers que le Centre propose habituellement sur une année.



AU TOURNANT DE L'HISTOIRE. CHRETIENNES & CHRETIENS VIVENT DE NOUVELLES ALLIANCES

Il n'est peut-être pas vain de rappeler quelques objectifs de ce colloque :

 tout d'abord mieux faire connaître et développer le Centre à l'occasion de cet anniversaire. Malgré une documentation abondante, des moyens appropriés (le Centre vient de s'installer dans des locaux agrandis d'une salle de travail et d'un bureau, et FHE l'a doté d'un ordinateur) et un personnel bénévole, dévoué et qualifié, il est sous-employé et reste en deçà de ses possibilités.

 approfondir la réflexion sur les relations hommes/femmes dans une société qui se trouve sur ce sujet à un tournant historique et dans une Eglise qui ne peut ignorer ce mouvement, de façon à proposer de nouveaux modèles relationnels plus appropriés à la vie contemporaine et à l'épanouissement des hommes et des femmes.

- réunir des universitaires et leur offrir un lieu de confrontation de leurs recherches sur ce thème qui réclame une approche pluridisciplinaire.

Les collaborations dont nous nous sommes entourés manifestent le sérieux de la recherche tout en ouvrant des champs concrets d'application.

Permanences du Centre :

Horaires:

Mardi et jeudi de 13h30 à 19h

Mercredi de 14h à 18h (possibilité de conseils en théologie)

Les autres jours, le Centre peut accueillir sur demande. 25. rue du Plat, Lvon 02 (rez-de-chaussée, côté Nord)

Lieu:

Tel: 04 72 32 58 92

Fax: 04 72 32 50 19 (préciser Femmes et Christianisme) Femmes et Christianisme, Faculté de Théologie, Adresse postale:

25. rue du Plat 69288 LYON CEDEX 02

Béatrice Majnoni d'Intignano, Femmes, si vous saviez...

Editions de Fallois, Paris 1996, 399 p.

Béatrice Majnoni est économiste, professeur à Paris XII, à l'ESSEC et à l'ESCP. Issue d'une famille d'esprits indépendants et actifs -juristes, médecins, ingénieurs- elle reçoit une éducation scientifique et ouverte. Elle participe aux débats sur l'Europe, la protection sociale ou l'économie dans les médias. Mère de trois enfants, tout en continuant à travailler, elle se démarque du modèle familial, -une grand-mère à qui l'on refusa de partir faire une carrière de chant, une mère recalée aux examens de médecine par les jésuites libanais indignés qu'une femme prenne la place d'un brillant étudiant... Et réalise que sa génération est deux fois bénie de n'avoir eu peur ni de la guerre ni de l'amour. Européenne convaincue, admiratrice de Louise Weiss et Simone Veil, elle écrit ce livre pour comprendre ce que les femmes qui viennent doivent à notre siècle et pourront apporter au suivant. Et ce, dans une perspective nuancée : "Il voudrait dépasser l'attitude manichéenne qui consiste soit à prétendre -avec les utopistes- que toute différence entre les sexes aurait disparu, soit à dire -avec les dernières féministes radicales- qu'elles restent exploitées par l'ennemi masculin".

Une première partie retraverse donc l'histoire des femmes à partir du XVIIIe siècle en repérant des critères de suiétion. Notre modernité issue des Lumières a pu prôner les droits des hommes en oubliant les femmes. Elle a joué sur le mot homme, entendu comme un genre - individu masculin - et non comme une espèce - humain. Ainsi est justifiée la théorie des deux sphères que Rousseau prône dans l'Emile : la nature impose que l'homme, actif, règne sur la vie publique, tandis que la femme, passive et faible, sera souveraine dans la vie privée. C'est à partir de tels principes que dans la démocratie qui naît après la Révolution. et jusqu'en 1945 en France, seul l'homme pourra exercer la citoyenneté et participer à l'administration de l'Etat. La théorie enchantera le XIXe siècle européen, inspirant l'analyse économique d'un Tocqueville, qui fondait l'exclusion des femmes de la vie politique sur le principe de la division du travail : aux hommes le contact avec l'extérieur, aux femmes la gestion du domaine familial (cf. l'organisation sociale des fermes de la Grande

Prairie américaine et du Far West). Elle se perpétuera jusque dans l'Islam intégriste contemporain, tel que le défendait par exemple à Pékin en 1995 Shahla Habibi, conseillère du Président iranien.

Reste que dès le XVIIIe siècle d'autres voix s'étaient fait entendre: "L'infériorité et la supériorité se partagent également entre les deux sexes. Ce n'est pas la nature, c'est l'éducation, c'est l'existence sociale qui cause cette différence" défendait Condorcet. Diderot plaignait les femmes de subir un tel assujettissement. Pierre Guyomar, député à la Convention relevait ceci : "Ou je me trompe lourdement, ou une peau blanche, noire, ne caractérise pas plus l'exclusion à la souveraineté dans l'espèce humaine, qu'un sexe, mâle, féminin".

Et de fait, la Révolution française s'intéressa aux femmes : en abolissant le droit d'aînesse, elle permit aux filles d'hériter comme leurs frères. En fondant le mariage sur le principe du contrat libre, la Gironde abolit l'autorité parentale et instaura le divorce. Mais la Terreur jacobine musela les femmes et pour longtemps. De sorte que l'histoire des femmes en France est l'histoire d'opportunités manguées. Que relate l'auteur en repérant les étapes de la régression? Certes le suffrage universel est rétabli en 1848, mais il est masculin seulement : n'exclutil pas les personnes privées de leurs droits par la justice, les faillis, les déments internés... et les femmes ? Malgré le combat de féministes telles que Hubertine Auclert ou Louise Weiss, les partis. craignant sans doute que le vote des femmes déstabilise le corps électoral et remette en cause ses acquis, bloquent tout changement. Et de rappeler que ce n'est qu'en 1944, et presque en catimini, que les Françaises acquirent le droit de vote: la décision fut prise par une assemblée consultative toute masculine, nommée, pas élue, et par ordonnance, ce qui évitait un débat au Parlement. Les libérations juridiques suivront, lentement : en France, fin de la tutelle maritale en 1965, autorité paternelle remplacée par l'autorité parentale en 1970, divorce par consentement mutuel et non par faute en 1984...

Auparavant le XIXe siècle bourgeois et puritain consacra pendant plus d'un siècle un modèle hypocrite : que la femme préserve l'unité de la famille pendant que son mari court les tripots. Code moral qui engendre quatre formes de fuites, bien repérables dans la littérature de l'époque : l'amour romantique contrarié ou l'adultère puni, la prostitution, la dévotion religieuse et l'hystérie. Mais modèle que le tournant du XXe siècle remet en cause avec fracas : l'idéal masculin est ridiculisé, le mariage détourné, le saphisme affiché, le mythe de l'androgyne proclamé: "L'homme du tournant du siècle ne sait plus s'il doit voir en une femme la Vierge Marie, une future épouse soumise, une Marie-Madeleine sexuelle ou une sorcière démoniaque" (p. 60).

Et déià la réaction féministe est en marche. Le terme féminisme apparaît pour la première fois en 1837. Il servira par la suite à dénommer la grande convention féministe américaine de Seneca Falls en 1848, puis le Congrès féministe français de 1878. Le féminisme distingue le sexe -tout ce qui se rapporte à la dimension physique de la femme- et le genre -ce qui concerne sa dimension socio-politique. Il se déroulera en deux temps : d'abord féminisme des suffragettes en faveur de l'égalité, entre 1870 et 1920, réformiste, qui considère que l'égalité des droits suffira à faire prévaloir l'égalité des sexes. Puis féminisme de la différence, du Women's Liberation, radical et révolutionnaire qui, à partir des années 60, revendigue le droit à une culture différente. D'inspiration marxiste, il brosse un parallèle entre capitalisme et patriarcat : de même que le capitalisme régente la vie économique, le patriarcat gouverne la vie sexuelle ; que les femmes s'affranchissent donc du mariage et de la famille (le triple K des Allemands, Kinder, Küche, Kirche: enfant, cuisine, Eglise). Dans ses formes les plus radicales, il va jusqu'à récuser toute forme d'hétérosexualité, assimilée à un viol. D'où l'apologie du saphisme, de l'insémination artificielle, la volonté quasi puritaine d'épurer le langage -person au lieu de man- et l'image, la lutte contre toute pornographie, voire le retour à une attitude de victime permanente -victissime-. Un féminisme dont l'auteur de ce livre se défend, en rappelant que l'Europe, mieux que les USA, a su préserver la galanterie qui adoucit les moeurs tout en développant un système social qui la protège.

A partir de cet historique, l'auteur passe en revue tant les acquis que les failles du combat féministe. D'une part, les territoires conquis, famille, Etat-Providence. D'autre part, les lenteurs institutionnelles, politiques, religieuses.

Les territoires conquis : le droit -et non plus le devoir- à la procréation, grâce aux techniques anticonceptionnelles et aux larges progrès de la médecine. Alors que tous les régimes fascistes ont souligné le devoir collectif des femmes de donner des enfants à la patrie, voire l'ont imposé, triomphe aujourd'hui une morale totalement individuelle : l'enfant est conçu pour le plaisir de se perpétuer, pas pour celui de continuer l'espèce : est-ce la mort de l'Européen blanc ?

Mais encore, surtout dans le nord de l'Europe, l'essor d'un Etat-Providence, qui a désamorcé en Europe le conflit des féministes, alors que l'absence de sécurité sociale aux Etats-Unis y nourrit un féminisme agressif. Reste que depuis les années 90 cet Etat-Providence est remis en question par la crise économique : parviendrons-nous à préserver les acquis ? Devrons-nous accepter le modèle désagrégé américain ? Ou développerons-nous un troisième modèle, original ?

Poser cette question nous ramène à la question des lenteurs institutionnelles.

Politiques d'abord : les hommes conservent partout les postes de pouvoir et selon le principe du patriarcat, c'est-àdire en exigeant beaucoup de disponibilité des jeunes générations, à un âge où les femmes doivent en même temps procréer et s'occuper de leurs jeunes enfants. De fait, en dehors des pays nordiques, ces dernières sont très minoritaires aux rênes du pouvoir -et les médias qui interviewent surtout des hommes n'aident pas à la promotion de femmes !- et restent plutôt conservateurs. De la sorte les Françaises se tournent plutôt vers la citoyenneté active dans les associations et les groupes informels, elles veulent épurer la politique et lui redonner légitimité et crédibilité. La montée d'un électorat féminin âgé, les réformes de l'Etat-Providence, le pacifisme modifieront-ils la conscientisation politique?

Religieuses ensuite : "les grandes religions partagent une vision commune de l'idéal féminin. Cet idéal se résume aux trois F: Féminine Fidèle et Féconde Flles lui assignent toutes une double vocation démographique et morale" (p. 172)... Mais quel pourcentage de catholiques en âge de procréer respecte à la lettre les interdits relatifs à la contraception ? Après un relatif climat de mansuétude consécutif à Vatican II, Veritas Splendor réhabilite une morale déontologique -entendez fondée sur la règle- au détriment d'une morale théologique, privilégiant l'intention et le résultat. Et si la Lettre aux femmes de Jean-Paul II loue les femmes et leur conquête des droits fondamentaux, elle se garde bien de leur reconnaître une place dans les ministères : "La hiérarchie catholique reste décidément aussi machiste que la hiérarchie politique" (p. 179).

Mais encore les questions relatives à la création et au pouvoir dans le travail. Les grandes énigmes : pourquoi si peu de femmes scientifiques ou compositrices? Pourquoi 27 prix Nobel décernés à des femmes sur 643 depuis 1901 ? 4 écrivains femmes sur 95 auteurs dans la Pléiade? On peut repérer trois raisons :

l'étroitesse du cadre de vie, peu propice à de vastes sagas romanesques

le statut familial de la femme bourgeoise, peu favorable à l'imaginaire littéraire

et plus grave, les talents étouffés par des maris ou une société jalouse...

A remarquer que les Anglo-saxonnes, elles, ont mieux su tirer parti de leur enfermement pour écrire, de Marie Shelley aux soeurs Brontë, en explorant les richesses infinies de leur jardin intérieur. Voire pour s'illustrer dans des genres

avez-vous lu?

nouveaux. : Agatha Christie et le thriller, les romans roses.

D'où quelques questions non résolues : jusqu'où peut-on parler d'une plume féminine ?

ne décourage-t-on pas la création féminine (édition, pub...)?

dans la mode et la cuisine, quelle proportion de créatrices reconnues ?

comment expliquer qu'il y ait si peu de femmes reconnues en mathématiques, philosophie, psychologie ou économie?

pourquoi chorégraphes mais pas compositrices (alors qu'innombrables à être interprètes)?

En bref, imaginatives mais pas assez agressives?

Et les ambiguïtés, en particulier dans le monde du travail.

Si jusqu'au XIXe siècle hommes et femmes collaborent dans les champs, le commerce ou l'atelier, le siècle romantique développe la ségrégation du labeur féminin, confiné à la maison ou dans de basses tâches à petits salaires. C'est Jules Ferry qui en ouvrant les lycées de jeunes filles à partir de 1884 (Montpellier) permettra aux jeunes filles d'accéder à un réel enseignement, partant à une promotion.

On assistera ainsi à une percée en trois

de 1820 à 1930 : avancée, de plus en plus de femmes travaillent

de 1930 à 1960 : recul, les femmes mariées doivent rester au foyer, sauver la famille

dès 1970 : montée irréversible du travail féminin, mais selon un modèle en trois temps (temps partiel pendant que les enfants sont petits).

Exploitation ou promotion des femmes? Les pessimistes soulignent que les femmes sont souvent parquées dans des ghettos laborieux, sous-payées, accablées par le chômage, soumises au bon vouloir de leur patron. Les optimistes relèvent qu'elles ont conquis des emplois nouveaux, plus intéressants, mieux payés, qu'elles sont de plus en plus nombreuses à diriger de petites entreprises, qu'elles sont plus désireuses de travailler exemplaire le cas des beurettes, qui ont tout à gagner à réussir pour se libérer de la tutelle familiale alors que leurs frères perdent leur supériorité de mâle dans des métiers peu valorisants.

De fait quatre raisons rendent irréversible leur participation au travail :

l'obsolescence technique de leurs tâches ménagères

l'effondrement des arguments machistes : une femme peut exercer tous les métiers

le revenu d'une femme devient indispensable

et il lui accorde une autonomie bienvenue (femme seule, divorcée à la retraite, chômage du mari).

Reste que les femmes, bien que plus scolarisées, arrêtent majoritairement plus vite leurs études, touchent des salaires inférieurs et doivent encore se battre pour pouvoir mener de front harmonieusement vie de famille et métier.

Mais en définitive que reste-t-il de la spécificité féminine?

Les travaux des psychologues montrent que les femmes sont différentes mais pas inférieures. Les filles développent davantage les aptitudes localisées dans l'hémisphère gauche du cerveau, les garçons dans l'hémisphère droit. Les filles sont plus douées pour la communication, les activités langagières, les garçons pour les sciences, la perception de l'espace. Si les filles s'intègrent mieux, on rencontre plus d'asociaux et de génies chez les hommes.

Leurs fragilités physiques et psychiques (cf. l'hystérie selon Freud) sont moins de sexe que de genre, liées à leur statut social (dépendance, divorce).

Elles abordent autrement les âges de la vie, la violence, la mort (plus grande longévité, donc plus grande solitude, rythmes différents, agressivité subie et non donnée).

En bref, comment être femme dans une démocratie moderne?

Comment surpasser le malentendu amoureux entre les attentes plus romantiques de la femme et celles plus matérialistes de l'homme ?

Une fidélité dynamique est-elle possible dans une vie de plus en plus longue?

Et si l'on multiplie les relations amoureuses, la famille traditionnelle est-elle encore possible? Se dessinent de plus en plus de familles matrilinéaires à trois, voire quatre générations, où les pères trouvent difficilement leur place.

Comment gérer le rapport famille-travail: vaut-il mieux enfanter quand on est jeune et vigoureux puis réussir sa carrière, ou l'inverse, pour s'assurer de bonnes bases?

Nos démocraties peinent à accorder aux femmes les mêmes droits politiques qu'aux hommes : la politique représenterait pour beaucoup d'hommes en mal d'éternité le dernier bastion de créativité, les femmes ayant, elles, la possibilité d'enfanter...

De fait, Béatrice Majnoni d'Intignano repère quatre lieux où la différence subsiste entre hommes et femmes les hommes restent fascinés par le pouvoir politique, alors que les femmes semblent avoir préféré le travail, les enfants et le temps de vivre

les hommes conservent le goût du risque, voire de la violence et de l'agressivité sous toutes ses formes

parmi les hommes, il y a plus de génies ou d'analphabètes, alors que les femmes sont plus movennes

les femmes sont plus attachées à la vie, au bonheur et aux solidarités.

C'est avec cela qu'il faudra traiter. De grandes réformes se profilent en Europe, qui seules la sauveront du déclin. Le temps est moins des combats défensifs que de l'action constructive pour trouver le temps de vivre et de partager le temps du travail, celui de la vie personnelle, familiale et sociale, pour inventer de nouveaux rythmes et privilégier des valeurs de vie : "Négocions un nouveau contrat social avec les hommes... Entrons résolument dans l'après-féminisme".

Cet ouvrage est actuel, vif sans être pédant, intelligent et proche de la réalité, ouvert mais pondéré, bien au fait de la situation des pays de la CEE. Un regret cependant : qu'en est-il des pays européens en dehors de la CEE ? De la Suisse par exemple : absence d'informations ou désintérêt ?

Monique Bondolfi-Masraff

Erratum

Un regrettable lapsus calami s'est glissé dans le dernier bulletin FHE p.40. La recension faite par notre amie Jacqueline Babut du livre "Femmes et violences dans le monde" est parue dans Libre Sens (et non Contre Sens). Cet excellent bulletin édité par le C.P.E.D. (Centre Protestant d'Eudes et de Documentation, 66, rue de Vaugirard 75006 Paris) publie (10 numéros par an) des documents émanant de l'Eglise protestante, des dossiers variés, des recensions de livres dans les domaines de la théologie, philosophie, vie sociale, etc., des listes de revues. Libre Sens est un intrument précieux pour se tenir au courant.

avez-vous lu?

Elisabeth Gössmann, Mulier papa.

Der Skandal eines weiblichen Papstes. Zur Rezeptionsgeschichte der Päpstin Johanna

(Archiv für philosophie und theologiegeschichtliche Frauenforschung 5), S München, iudicium verlag 1994, 929. (Mulier papa. Le scandale d'un pape femme. L'histoire de la réception de la papesse Jeanne).

La légende de la papesse Jeanne a troublé les esprits depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours où certains cercles féministes en ont fait un peu leur vedette. Pourtant, ni son existence, ni sa non-existence peuvent être prouvées. Mais il est tout à fait possible qu'une femme savante déguisée en moine ait reçu des charges ecclésiastiques. D'après la légende, le vrai sexe du pape s'est révélé par la naissance d'un enfant et à la suite la papesse a été cruellement mise à mort.

Mais Elisabeth Gössmann ne poursuit pas dans le présent volume de documentation la question de l'historicité, mais l'histoire de la réception de la légende qui s'avère un des chapitres les plus déprimants de l'antiféminisme chrétien. Au Moyen-Age, les traits de la papesse sont démonisés et en plus elle est utilisée de façon péjorative pour le sexe féminin. Dans la théologie des charges ecclésiastiques, le sexe féminin équivaut à l'hérésie : les deux disqualifient la personne d'assumer un ministère.

Au temps de la Réforme, la papesse Jeanne devient l'objet d'une querelle ardue : les catholiques nient son existence tandis que les protestants s'efforcent de la prouver car les adversaires sont tout à fait unanimes sur un point : une femme sur le trône papal l'aurait souillé et interrompu la succession apostolique.

Avec ce "Mulier papa", Elisabeth Gössmann présente une oeuvre d'une immense érudition. Sur presque mille pages, elle documente les sources du 13e au 18e siècle, c'est-à-dire, elle les introduit et en rapporte le contenu. En plus, bon nombre de sources sont reproduites intégralement. L'auteure donne aussi un résumé des études sur la papesse Jeanne des deux siècles derniers et elle termine sur un aperçu de la papesse dans les belles lettres. Il s'agit donc d'une véritable encyclopédie.

Hochschuldozentin **Dr. Anne Jensen** Universität Tübingen



Les théologiennes féministes dans un contexte mondial Concilium 1996 n° 263

Depuis 1985 la revue internationale Concilium a régulièrement rendu compte, à raison d'un cahier chaque deux ans, des avancées et des défis de la théologie féministe. Il visait à "incarner une théologie féministe critique de la libération et à poser les jalons d'une nouvelle approche, commençant par l'expérience des femmes, objet d'une réflexion systématique, puis exprimant différentes perspectives et situations socio-religieuses" explique Elisabeth Schüssler-Fiorenza dans l'éditorial du présent numéro. Donc à pratiquer un renversement majeur : il ne s'agit plus de partir de la théologie pour vérifier la validité des engagements de femmes, mais de construire une réflexion théologique spécifique à partir de l'expérience des femmes.

Cette approche théologique critique a abouti à une méthode interdisciplinaire, oecuménique, interreligieuse et interculturelle, qui ouvre des voies nouvelles bien au-delà de son champ propre. Ce numéro marque en quelque sorte le couronnement de la démarche : il n'y a pas une théologie mais des théologies, enracinées dans des terreaux variés. La spécificité de l'approche féministe ne naît pas d'une homogénéité de contenu-ce serait reconduire un modèle obsolète-, mais de la volonté commune des femmes, où qu'elles soient, de bâtir leur réflexion à partir de leur vie. D'où à la fois la variété des contenus et l'unité de la démarche.

La variété des contenus : ce numéro en témoigne abondamment 11 cerne d'abord cina lieux forts de défis féministes : l'Amérique latine. l'Australie, l'Afrique noire, l'Europe plurielle, les Etats-Unis. Puis autant de sites religieux de la lutte, musulman, bouddhiste, juif, réformé, catholique, avec une table ronde à la clé. Et se conclut par un tour d'horizon des lieux théoriques de la lutte, de la théorie sud-asiatique aux cadres épistémologiques du courant masculin, aux questions relatives à la différence sexuelle ou à la difficulté de développer un enseignement de la théologie féministe en Europe et enfin au rôle de la reconnaissance de la différence pour une théologie critique.

Avec en soubassement un souci commun de faire émerger des paroles de femmes. D'un article à l'autre reviennent les références aux grandes pionnières, Mary Daly, Rosemary Radford Ruether, Elisabeth Schüssler-Fiorenza, Anne Carr. En bref des théologies situées mais pas isolées, qui tissent abondamment entre elles des réseaux de défis et de connivences.

A quiconque aborde la théologie féministe l'ensemble des numéros de Concilium offre un outil unique : d'une part, il fait le point sur ce qui existe déjà, d'autre part il propose des pistes. Mieux, il met en réseau, à l'échelle mondiale, mais sans gommer les différences ; approche planétaire réussie, c'est rare!

Monique Bondolfi-Masraff



Xavier Lacroix, Le corps et l'esprit Vie chrétienne, 1996, 83 p.

A s'en tenir aux apparences notre culture valorise largement le corps. Mais il s'agit moins du corps réel que d'un corps idéal. étranger aux pesanteurs du temps, à la vieillesse, à la souffrance. D'un corps instrument, qui en perd le plaisir de sentir, qui banalise la sexualité. Or, comme chrétiens, pour qui Dieu s'est fait chair. le corps est central : c'est avec le corps que nous prions, travaillons, fêtons, C'est avec lui aussi que nous jouissons, n'en déplaise à certaines lectures puritaines A condition de nous rappeler que la chair est plus que le biologique, que "le surnaturel est lui-même charnel" (Peguy). On le sait, l'opposition entre la chair et l'esprit ne signale pas un conflit entre le corps et l'intelligence, mais entre la volonté d'accaparer et celle de s'ouvrir au visage de l'autre. D'où ce petit livre de réflexion sur la beauté du corps, dans une perspective de lumière, d'amour et d'alliance, ce corps appelé à devenir "le temple du Saint Esprit" et promis à la Résurrection.

Un essai clair et dynamique, qui résume les idées maîtresses d'un ouvrage du même auteur, Le corps de chair, paru au Cerf en 1992. Rappelons enfin que Xavier Lacroix, laïc, père de trois enfants, enseigne la Théologie morale à l'Université catholique de Lyon.

Monique Bondolfi-Masraff

Prix citron

à tous ces dignitaires ecclésiastiques, évêques et cardinaux,

qui se précipitent à genoux aux pieds de Jean-Paul II pour baiser l'anneau à sa sortie de l'hôpital Gemelli. Sont-ce des féaux devant leur roi ? Pourquoi pas l'accolade fraternelle et égalitaire ?



Prix orange

à l'association Les Nanas Beurs.

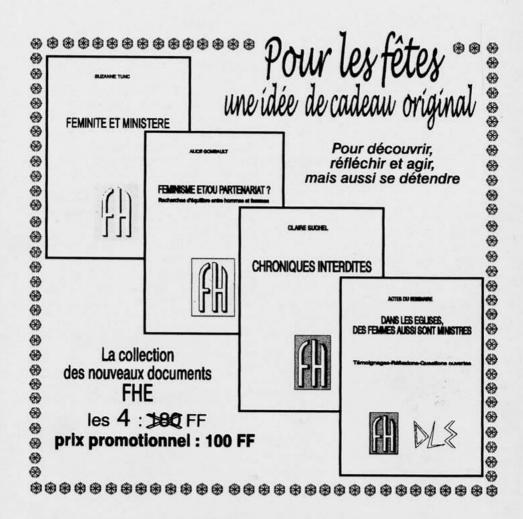
Cette association agit depuis onze ans pour la défense des droits des jeunes femmes d'origine maghrébine et contre toutes les pressions dont elles sont victimes en milieu familial. Son action essentielle vise à les mettre à l'abri de la déscolarisation et du mariage forcé. Les lois en vigueur sont leurs plus grands alliés. Il faut qu'elles sachent que personne n'est au-dessus des lois : ni leurs parents, ni leurs frères.

Les Nanas Beurs, 70, rue de Casteja, 92100 Boulogne-Billancourt. Tel.01 46 21 07 29

35^{FF}

abonnements 1996 (Partant de janvier)

France 140 F, Europe 155 FF, autres pays 180 FF A verser à : FHE 68, rue de Babylone 75007 Paris C.C.P. : 161225A Paris



femmes &hommes Seglise